

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



GUIDANCE POUR JEUNES EXILÉS

Asbl **MENTOR -ESCALE** vzw
Rue Souveraine 19 - 1050 Bruxelles
Tel : 02/505.32.32 – Fax : 02/505.32.39
info@mentorescale.be
www.mentorescale.be

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.1
QUI SOMMES-NOUS ?	p.2
1. MISSIONS	p.2
2. PUBLIC CIBLE	p.3
3. FINANCEMENT	p.3
LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE	p.5
1. SITUATION GÉNÉRALE	p.5
2. TEMOIGNAGES	p.6
3. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2013	p.9
LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE	p.19
LE SUIVI INDIVIDUEL	p.19
1. OBJECTIFS	p.19
2. PRINCIPES DIRECTEURS	p.19
3. SUIVI SOCIAL	p.22
4. SUIVI PSYCHOLOGIQUE	p.28
5. SUIVI SCOLARITE/ FORMATION	p.29
6. AIDE AUX JEUNES MINEURS GRACE AU LOGEMENT DE TRANSIT	p.34
7. SOUTIEN A LA PARENTALITE POUR JEUNES PARENTS	p.37
LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	p.41
1. OBJECTIFS	p.41
2. EVOLUTION	p.42
3. BOUQUET D'ACTIVITES	p.45
4. PARTENARIATS	p.48
5. SEMAINE DE LA CITOYENNETE	p.51

PARI MENA : L'ANTENNE NAMUROISE DE MENTOR-ESCALE	p.53
L'ÉQUIPE	p.54
PROCESSUS FORMATIF	p.55
PARTENARIAT ET LOBBYING	p.56
POUR MOI, MENTOR / PARI MENA, C'EST...	p.57

INTRODUCTION

Les habitants nés dans ce pays, qui ont des enfants vivant au sein du foyer familial ou volant déjà de leurs propres ailes, savent que ceux-ci peuvent compter sur eux pour être nourris, choyés, conseillés. Les jeunes aidés par Mentor-Escale n'ont pas cette chance. Certes, et contrairement à une majorité de leurs camarades restés au pays, ils ont eu l'opportunité d'échapper aux conditions de vie impossibles qui sont à l'origine de leur exil. Ils ont demandé l'asile en Belgique et au bout d'une enquête rigoureuse par les Autorités belges, ont reçu l'autorisation de rester au pays en tant que réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire. Mais ils sont séparés de leur famille, de leurs camarades d'école. Après un passage en centre d'accueil collectif, ils vont vivre en logement autonome. C'est à ce moment charnière que Mentor-Escale intervient pour accompagner ces jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie.

Grâce à son équipe multidisciplinaire d'assistants sociaux, éducateurs, psychologue et volontaires, Mentor-Escale aide chaque année, à Bruxelles et Namur, une bonne centaine de jeunes dans leur vie quotidienne : trouver un logement, une formation, une école, apprendre à gérer l'argent, à cuisiner, à créer un réseau d'amis ...

Ce travail de prévention est reconnu comme important par les différents niveaux de pouvoirs publics (européen, fédéral, régional, communautaire et communal) et nous recevons chaque année leur financement. Mais pour la plupart des sources, celui-ci doit être demandé chaque année en réponse à un « appel à projets » et nous n'avons aucune certitude de continuité de fonctionnement au-delà d'une année. Or l'immigration de réfugiés dans nos pays européens, même après filtrage sévère, est un phénomène permanent car la violence et les persécutions dans le monde ne sont malheureusement pas en passe d'être éradiquées. En ce qui concerne les mineurs non accompagnés, la politique préventive d'un accompagnement psychosocial intensif est infiniment moins coûteuse pour la société que la prise en charge de jeunes qui, faute d'un encadrement adéquat, auraient dérapé. Nous plaidons donc pour que notre institution soit agréée et que le financement soit octroyé sur plusieurs années.

François Casier
Président du CA de Mentor-Escale

QUI SOMMES-NOUS ?

1. MISSIONS

L'asbl Mentor-Escale assure l'encadrement éducatif, social et psychologique indispensable aux mineurs étrangers non accompagnés (Mena). Elle a pour objectif de les aider à se prendre en charge de manière responsable et autonome durant leur parcours en Belgique, à créer autour d'eux un réseau social de soutien et de développer des projets favorisant leur épanouissement.

Notre modèle de travail s'axe autour de deux pôles principaux :

- **L'accompagnement psycho-socio-éducatif individuel** taillé sur mesure en fonction des besoins et de la demande du jeune.
- **Les activités socio-éducatives collectives** auxquelles le jeune est encouragé à participer.



2. PUBLIC

En 2013, pour être pris en charge au niveau individuel, le jeune devait :

- Être en exil.
- Avoir moins de 18 ans lors de son entrée chez nous.
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi-programme du 24 décembre 2002 relative à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés » (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004).
- Être capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome.
- Avoir droit à une aide sociale.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

Pour participer aux activités communautaires, le jeune devait :

- Avoir moins de 26 ans.
- Être ou avoir été Mena.
- Avoir déclaré officiellement son entrée sur le territoire belge.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

3. FINANCEMENT

En 2013, nos sources de financement publiques furent les suivantes :

- Le Ministère de l'Intégration sociale via une convention annuelle avec Fedasil : Ce subside a couvert une partie des salaires des membres de l'équipe et des frais de fonctionnement.
- Le Fonds européen pour les Réfugiés : Ce fonds a permis de réaliser un projet de grande envergure en lien avec l'axe communautaire.
- La Région Bruxelloise : Trois Agents Contractuels Subventionnés ont été mis à notre disposition.
- La Région Wallonne : Dans le cadre des « initiatives locales de développement social » (IDLS), cet appui a permis de financer une partie du loyer des locaux de Namur.

- Le Centre pour l'Égalité des Chances : Nous avons bénéficié d'un subside ponctuel du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) pour un financement partiel d'un poste d'éducatrice.
- La Fédération Wallonie Bruxelles : Depuis le mois de novembre 2010, nous sommes soutenus par la FWB pour développer un projet pilote de logement communautaire en semi-autonomie.
- Les Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires : L'un de ces fonds (FEBI) nous a permis de financer la supervision mensuelle de l'équipe. Un second fonds (Maribel Social) nous a permis de financer partiellement un éducateur spécialisé.

Le reste de notre travail a été financé par des sources privées :

Nous organisons, chaque année, un spectacle qui permet de dégager des recettes avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

Outre les contributions financières, nous avons également bénéficié d'aide matérielle concrète :

Matériel informatique :

- Fondation Roi Baudouin : dans le cadre du programme Close the Gap – PC Solidarity, nous avons reçu 8 ordinateurs de seconde main pour renouveler les machines à destination des jeunes.
- KBC : nous avons reçu 8 ordinateurs de seconde main pour renouveler une partie du parc informatique.

Nous avons reçu des vivres non périssables de trois organismes, que les jeunes qui ne disposent pas de revenus peuvent venir chercher gratuitement à Mentor-Escale :

- La Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant (toute l'année, une fois par mois)
- Arc-en-Ciel (une fois par an)
- Les Samaritains (une fois par an)

Nous avons également reçu des jouets de seconde main donnés par des particuliers, qui nous ont permis de rendre l'espace accueil plus adapté aux enfants.

LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE

1. SITUATION GENERALE

Comme les adultes, les jeunes exilés fuient la guerre et les situations de conflits armés, la persécution, la misère et les privations. Certains sont victimes de traite des êtres humains en vue d'une exploitation économique ou sexuelle.

Une partie des mineurs non accompagnés arrive jusqu'à la frontière avec un membre proche ou éloigné de la famille ; d'autres utilisent les services d'un « passeur » ce qui, bien souvent, aura nécessité un investissement financier et un endettement important de la part de la famille du jeune. Cet endettement pèsera d'ailleurs sur la suite de son parcours en Belgique, tant sur le plan matériel que moral. Enfin, certains jeunes semblent plutôt avoir voyagé seuls. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent de jeunes de 17 à 18 ans.

Quand ces jeunes arrivent dans un pays d'Europe de l'Ouest comme le nôtre, ils sont donc seuls, sans soutien familial. Ils souffrent de la séparation, des abus et des traumatismes qu'ils ont subis.

Au moment de leur entrée sur le territoire ou dans le pays, ils se heurtent souvent aux barrières linguistiques et n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent, ils ne possèdent rien, ils sont particulièrement vulnérables et facilement exploitables. Ils souffrent socialement et psychologiquement et ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur situation spécifique.



2. TÉMOIGNAGES

Elle a 19 ans, elle vient de Guinée Conakry et est accompagnée par Mentor-Escale depuis 2,5 ans

Je suis guinéenne et réfugiée en Belgique.

Dans mon pays, les filles souffrent. Certaines sont mariées très tôt et ont rapidement des enfants, d'autres doivent se vendre pour nourrir leur famille. Si un homme fait du mal à une femme, même s'il la viole, il n'y a pas de police ou la justice comme ici en Europe. Les parents des familles de l'agresseur et de la victime vont se parler et trouver un arrangement. Souvent aussi, dans mon pays, les filles sont excisées très jeunes par d'autres femmes plus âgées.

Quand j'étais petite, j'ai été emmenée en cachette par ma tante pour être excisée. Nous étions nombreuses à avoir été volées de cette façon ce jour-là. On m'a bandé les yeux. Il y avait quatre personnes autour de moi pour me tenir les bras et les jambes, s'asseoir sur mon ventre et mettre une main devant ma bouche. Quelques années plus tard, des femmes ont dit que tout n'était pas enlevé, alors on m'a excisée une deuxième fois et infibulée. Ce sont des femmes qui ont fait ça avec un couteau. J'ai cru que j'allais mourir...

L'excision, ce n'est pas bon. Même si il y a des lois, elles ne sont pas appliquées au village car, chaque année, pendant les vacances, on entend les tam-tams qu'on frappe pour fêter l'excision des jeunes filles. Les gens du village trouvent ça bien. Les hommes préfèrent les femmes excisées. Même les jeunes filles ne veulent pas jouer avec les autres filles qui ne sont pas excisées. Elles leur disent d'aller jouer avec les garçons, que ce ne sont pas vraiment des filles.

Quand je suis arrivée en Belgique, c'est comme si j'avais quitté l'enfer pour arriver au paradis. Ici, j'ai pu être soignée. Je souffre maintenant beaucoup moins qu'avant, même si je ne serai jamais comme une autre femme.

Lorsque la Belgique m'a donné le statut de réfugiée, j'ai dû quitter le centre d'accueil dans lequel j'étais hébergée, c'est alors qu'on m'a présenté Mentor-Escale.

Comme je ne savais ni lire ni écrire car, au pays, je n'étais jamais allée à l'école, Mentor-Escale m'a proposé d'habiter dans un logement de transit pendant un an pour me préparer à vivre seule. J'ai accepté et j'ai donc vécu dans une maison communautaire avec trois autres jeunes filles. Une éducatrice venait sur place pour nous apprendre à nous débrouiller. Je me rendais aussi toutes les semaines à Mentor-Escale pour rencontrer mon assistante sociale qui m'accompagnait dans mes démarches administratives. Mentor m'a aussi appris à gérer mon argent et à payer mes factures.

Quand je suis tombée enceinte, Mentor-Escale m'a beaucoup soutenue. Ma grossesse a été très compliquée et très douloureuse mais j'ai été accompagnée par l'éducatrice responsable des jeunes mamans qui m'a trouvé un médecin spécialiste. Avec elle, j'ai participé à beaucoup d'activités pour les jeunes mamans (rencontre de l'ONE, ateliers contes, ateliers musique...) Elle m'a aussi permis de trouver une crèche pour ma petite fille.

Aujourd'hui, ma fille a 14 mois. Elle apprend aussi beaucoup de choses ici parce qu'en Guinée, on ne donne pas beaucoup d'importance à l'enfant, on le frappe. Ici, on parle beaucoup aux enfants, on les respecte.

Ma famille me manque, mais je ne souhaite pas retourner en Guinée pour l'instant, j'ai trop peur qu'on fasse du mal à ma fille.

Aujourd'hui, je suis des cours d'alphabétisation 5 jours par semaine et je vis dans un appartement avec mon compagnon qui travaille.

Mon rêve, c'est de pouvoir travailler comme aide-soignante avec des personnes âgées. C'est pour ça que je veux apprendre à lire et écrire.

Il a 17 ans, il vient d'Afghanistan et est accompagné par Mentor-Escale depuis 1,5 an

En 2011, je suis arrivé en Belgique avec mon petit frère. Il avait 13 ans à l'époque et j'en avais 15.

Nous venons d'Afghanistan. Nous avons dû quitter notre pays et notre famille parce que la vie était devenue trop dangereuse pour nous.

Mon père, mon oncle et mon grand frère avaient une entreprise de construction. Ils ont travaillé avec les soldats américains pour construire des écoles, des rues, des ponts, etc. Les talibans n'ont pas approuvé cette collaboration et nous ont menacés pour que nous arrêtions ce travail.

Ma famille a continué de travailler avec les Américains, jusqu'à ce que les talibans viennent chez nous en pleine nuit. Ils étaient lourdement armés. Je suis parvenu à me cacher et quand le matin tout s'est calmé, je suis sorti de ma cachette. Tout le monde s'était enfui, seuls mon oncle et mon frère étaient allongés sur le sol. Mon oncle avait été tué et mon frère était gravement blessé par balle. Ensemble avec un voisin, je les ai amenés à la base militaire américaine. Là, on nous a reconnus et protégés. Ensuite, un autre oncle nous a aidés à quitter le pays et à venir en Belgique. Nous n'avons pas revu nos parents depuis ce jour mais nous savons qu'ils sont vivants car il y a environ 6 mois, nous avons retrouvé leur trace.

En 2011, nous avons introduit une demande d'asile et nous avons été reconnus réfugiés 10 mois plus tard. A ce moment, nous étions obligés de quitter le Petit-Château. Il était très important pour mon frère et moi-même de pouvoir rester ensemble, mais, étant donné que j'avais seulement 16 ans et mon frère 14 ans, il était très difficile de trouver un endroit où nous aurions pu vivre ensemble.

Mentor-Escale a été d'accord de nous aider, et nous a permis d'aller habiter dans un logement de transit. D'abord Madame Pernelle et ensuite Monsieur Yves sont venus toutes les semaines afin de voir si tout se passait bien. Ils ont préparé à manger avec nous, ils nous ont aidés dans les tâches quotidiennes et nous ont accompagnés lors de certains rendez-vous. Madame Etetu et Madame Sarah nous ont beaucoup aidés elles aussi. Quand nous avons des questions ou des problèmes, nous pouvons toujours aller chez elles.

C'était chouette pour moi d'avoir quelqu'un avec qui je pouvais parler en néerlandais car depuis que nous sommes arrivés en Belgique, nous avons appris à parler le néerlandais et parlons encore très peu le français.

Après un an, nous avons dû quitter le logement de transit. Mentor-Escale nous a aidés à trouver un autre logement, où mon frère et moi-même avons chacun notre propre chambre d'étudiant dans la même maison. Nous habitons maintenant à Ixelles, dans un lieu très calme.

Parfois les mercredis, nous allons cuisiner chez Mentor-Escale et alors nous montrons comment on prépare des repas afghans. Parfois, nous y mangeons aussi des plats belges ou africains. Il y a souvent des activités et des fêtes à Mentor-Escale, lors desquelles nos amis sont également les bienvenus. Il y a un grand nombre d'Afghans à Mentor-Escale.

Nous aimons beaucoup vivre à Bruxelles, mais parfois c'est difficile pour nous, car presque tout le monde parle le français. Il n'était pas non plus facile pour nous de trouver une école néerlandophone qui proposait les cours que nous souhaitions suivre. Maintenant, nous allons tous les deux à l'école Don Bosco à Woluwé. Mon frère fait une formation d'aide-soignant et moi-même, je veux devenir magasinier. Il est très content car il a trouvé un travail afin d'effectuer son stage. J'espère que bientôt, je pourrai travailler également.

Il est très important pour nous d'étudier et de travailler, afin de nous assurer un bel avenir ici en Belgique !



3. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2013

3.1. Introduction

Suivi individuel

Au total, **175 jeunes** ont bénéficié d'un suivi individuel en 2013 (pour 147 en 2012), dont **26 jeunes mamans** et **28 bébés**. Parmi ces 175 jeunes, **32** ont été suivis à **Namur** et **143** à **Bruxelles**.

En 2013, nous avons enregistré **120** nouvelles demandes de suivi.

Parmi ces demandes :

- **69** ont été acceptées (**38** à **Bruxelles** et **31** à **Namur**).
- **36** n'ont pas abouti à une prise en charge parce que le jeune avait trouvé un logement en dehors de Bruxelles ou de Namur, parce que le jeune n'était pas demandeur ou parce que le jeune n'était pas encore apte à habiter en autonomie.
- **7** demandes étaient encore en attente le 31/12/2013 à Bruxelles.
- **8** demandes étaient encore en attente le 31/12/2013 à Namur.

Activités communautaires

En 2013, **347** jeunes qui n'étaient pas ou plus pris en charge au niveau individuel ont participé aux activités communautaires développées au sein de notre antenne bruxelloise. Parmi eux, **126** étaient de nouveaux inscrits.

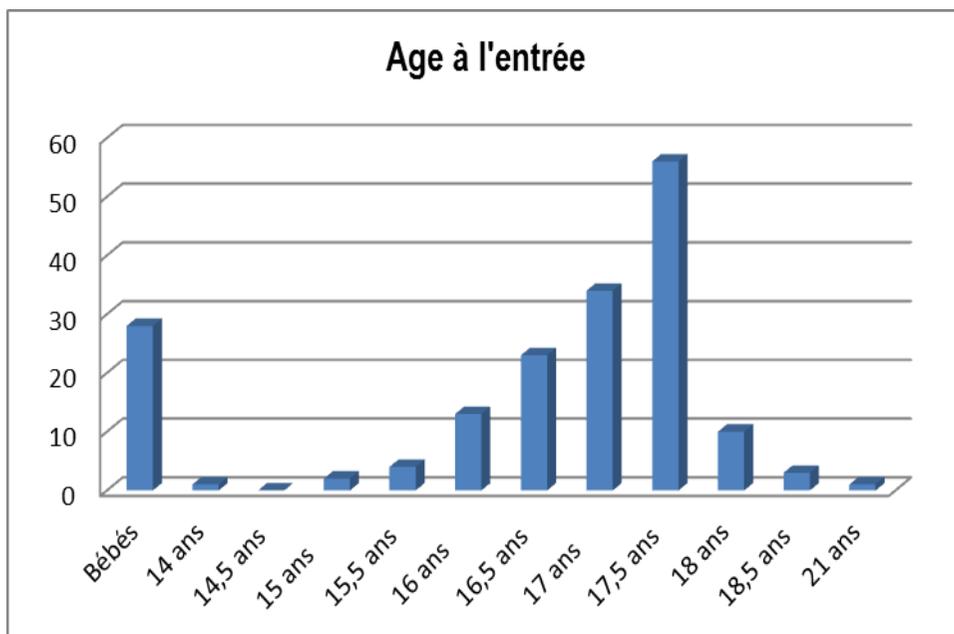
En 2013, 422 jeunes dont 45 enfants de moins de 8 ans ont directement été touchés par notre action.

5.2. Tableaux et statistiques

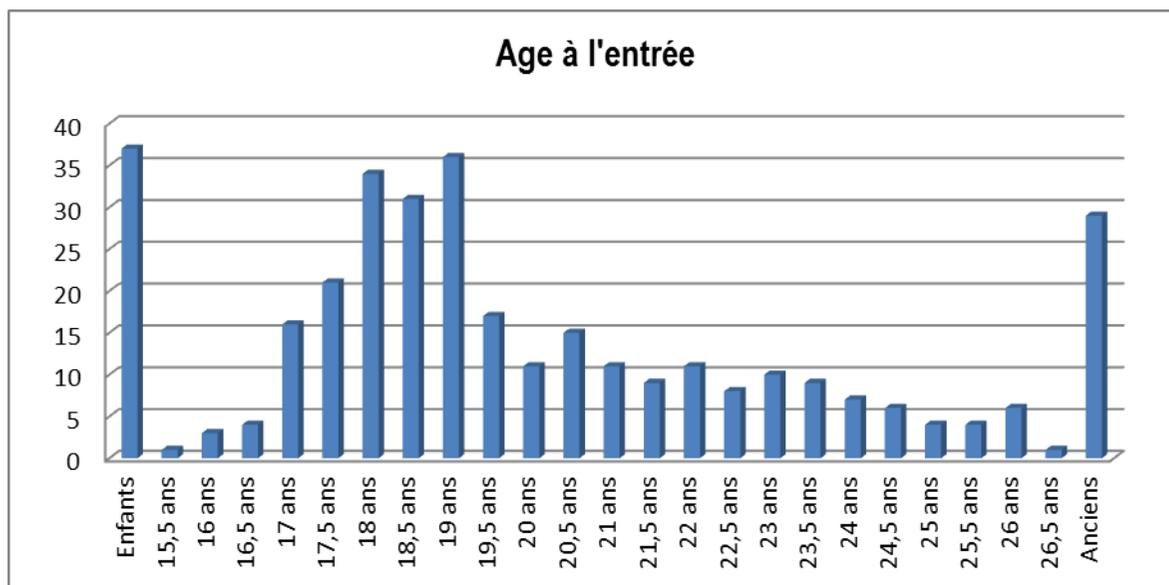
Afin de pouvoir identifier le profil spécifique des jeunes inscrits aux activités communautaires qui ne sont pas ou plus pris en charge au niveau individuel, nous avons fait le choix de reprendre dans les statistiques « activités communautaires » les jeunes inscrits **uniquement** à ces activités (elles ne reprennent donc pas les jeunes suivis en individuel qui participent aux activités communautaires).

Âge à l'entrée

Suivi individuel



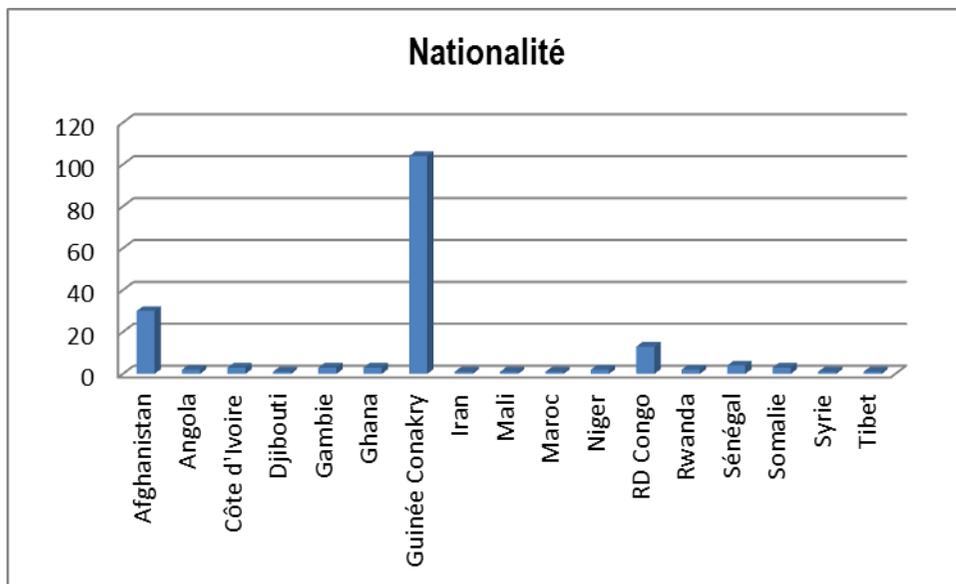
- Sur l'ensemble des jeunes suivis en 2013, **32%** (37% en 2012) des jeunes étaient âgés de **17 ans et demi** à leur arrivée chez Mentor-Escale.
- La moyenne d'âge à l'entrée pour les jeunes suivis en 2013 est de **17 ans** (sans tenir compte des bébés), ce qui correspond aux chiffres de 2012.
- Les jeunes dont le suivi a débuté alors qu'ils étaient majeurs étaient des jeunes dont la demande de prise en charge avait été introduite alors qu'ils étaient encore mineurs.
- Le jeune arrivé à **14 ans** à Mentor-Escale est un jeune arrivé avec son frère de **16 ans**. Ils ont été hébergés dans un de nos logements de transit.

Activités communautaires

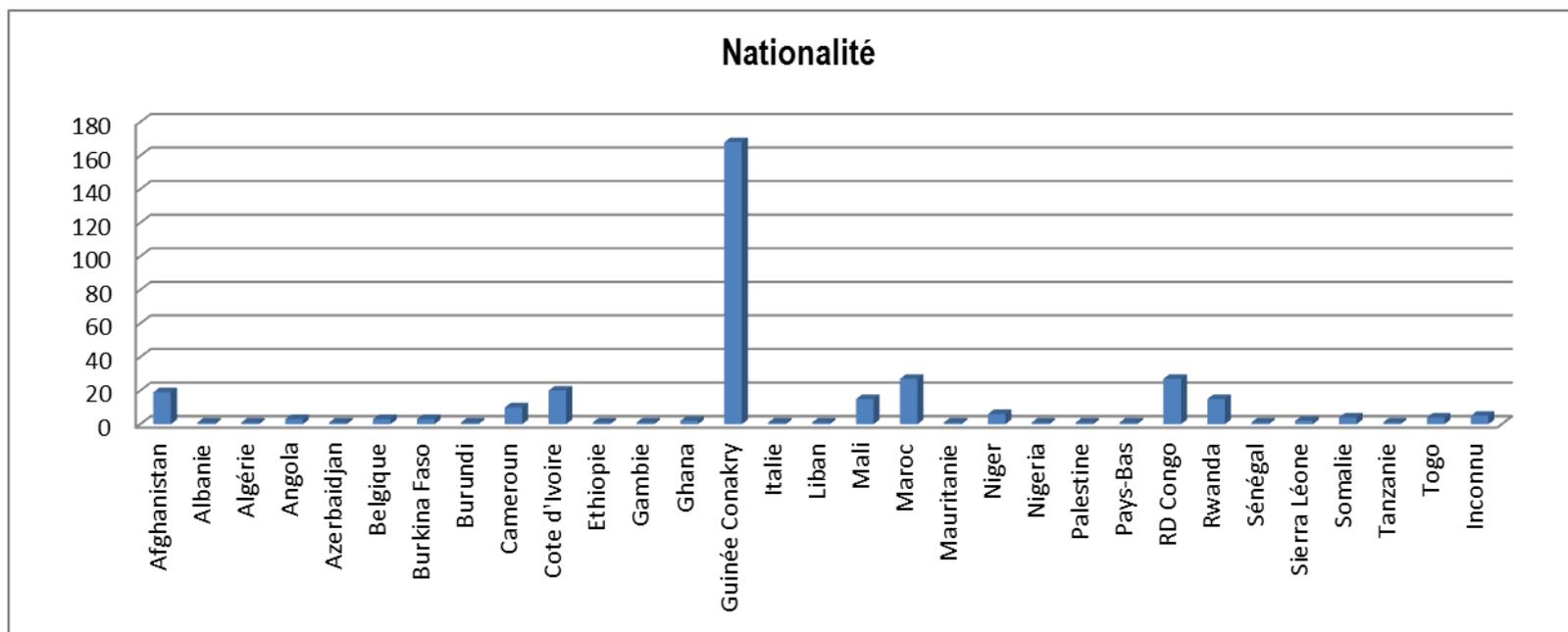
- **13%** des jeunes qui ont participé aux activités communautaires et qui n'étaient pas pris en charge au niveau individuel étaient âgés de **19,5 ans** lors de leur inscription.
- La moyenne d'âge d'inscription aux activités collectives est de **20 ans** (sans tenir compte des enfants, ni des anciens, ni des jeunes dont l'âge n'a pas été communiqué).
- **37 enfants** de moins de 15 ans ont participé aux activités.
- **29 anciens** nés entre 1977 et 1985 ont participé de manière ponctuelle à une activité collective.

Nationalité

Suivi individuel

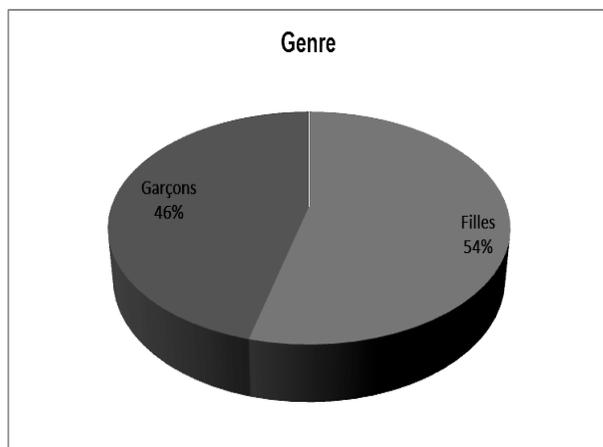


- Les jeunes suivis en 2012 sont de **18 nationalités différentes** (pour 16 en 2012).
- Les pays les plus représentés sont la **Guinée Conakry** (60% en 2013 pour 53,5 % en 2012), **l'Afghanistan** (18% en 2013 pour 10,2% en 2012) et la **République Démocratique du Congo** (8% en 2013 pour 7,48% en 2012).

Activités communautaires

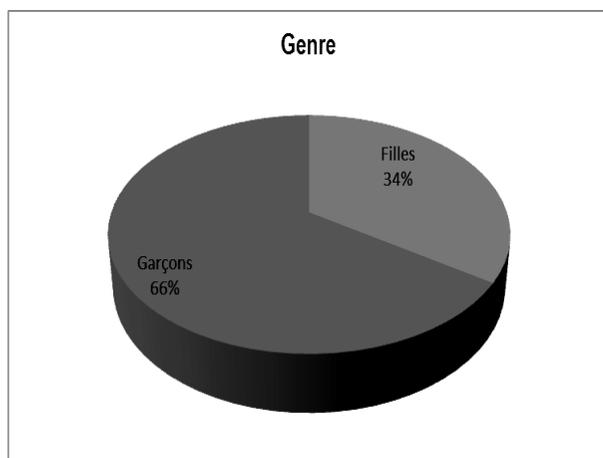
- Les jeunes qui ont participé aux activités collectives en 2013 sont originaires de **30 pays** différents.
- Les pays les plus représentés sont **la Guinée Conakry, le Maroc et la République Démocratique du Congo**.
- Les jeunes de nationalité belge ou italienne sont tantôt des jeunes ayant participé ponctuellement aux activités collectives dans le cadre de partenariat avec d'autres associations de jeunesse, tantôt des jeunes naturalisés.

Genre



Suivi individuel

- En 2013, nous avons suivi **94 filles** et **80 garçons**.
- Les filles représentent **54%** des jeunes suivis en 2013, ce qui correspond à 4% près au pourcentage de 2011. Nous continuons à émettre l'hypothèse que les assistants sociaux des centres, qui orientent les jeunes vers nous, nourrissent davantage d'inquiétudes quant à la vie en autonomie des jeunes filles que concernant des jeunes garçons. En effet, ce chiffre n'est pas représentatif de la répartition des sexes au sein des centres d'accueil.

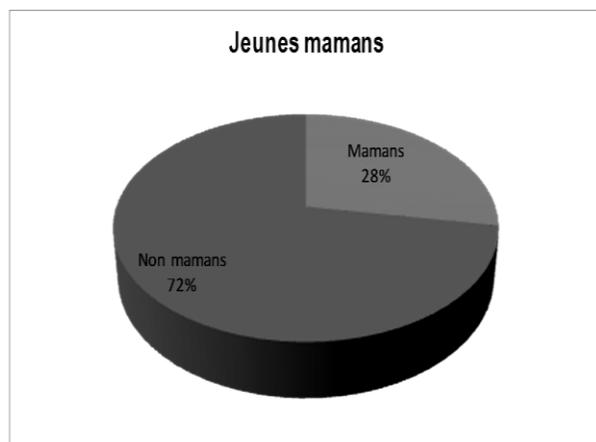


Activités communautaires

- En 2013, **119 filles** et **228 garçons** non pris en charge au niveau individuel ont participé aux activités communautaires.

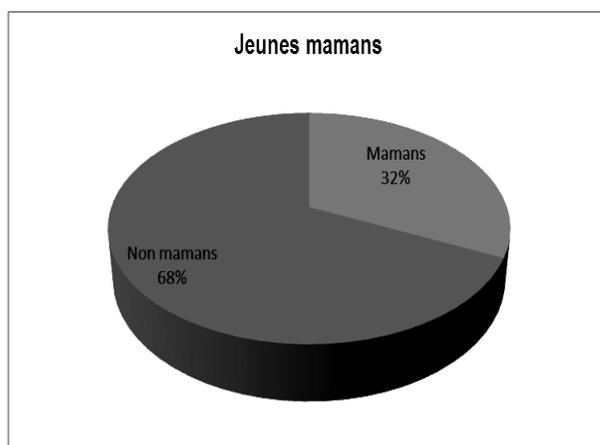
Jeunes mamans

Suivi individuel



- Parmi les jeunes filles que nous avons suivies en 2013, **26** (3 à Namur et 23 à Bruxelles) sont des jeunes mamans, ce qui correspond à **28%** des filles que nous suivons (pour 27% en 2012).

Activités communautaires



- Parmi les jeunes filles inscrites aux activités communautaires, 38 sont des jeunes mamans, ce qui correspond à 32% des filles inscrites.

Provenance

Suivi individuel

Structure d'origine	Suivis 2013
Centres d'accueil Fedasil	171
Autres (maison maternelle, famille d'accueil, Synergie 14, ...)	4
Total	175

Structure d'origine	Suivis Fedasil 2013
Centre Croix Rouge Banneux	1
Centre Croix Rouge Oignies	3
Centre Croix Rouge Hotton	2
Centre Croix Rouge Uccle	3
Centre Rode Kruis Lint (Anvers)	1
Centre Rode Kruis Eeklo	1
Centre Fedasil WSP	1
Centre Fedasil Bovigny	4
Centre Fedasil Charleroi	2
Centre Fedasil Florennes	33
Centre Fedasil Jodoigne	7
Centre Fedasil Morlanwelz	13



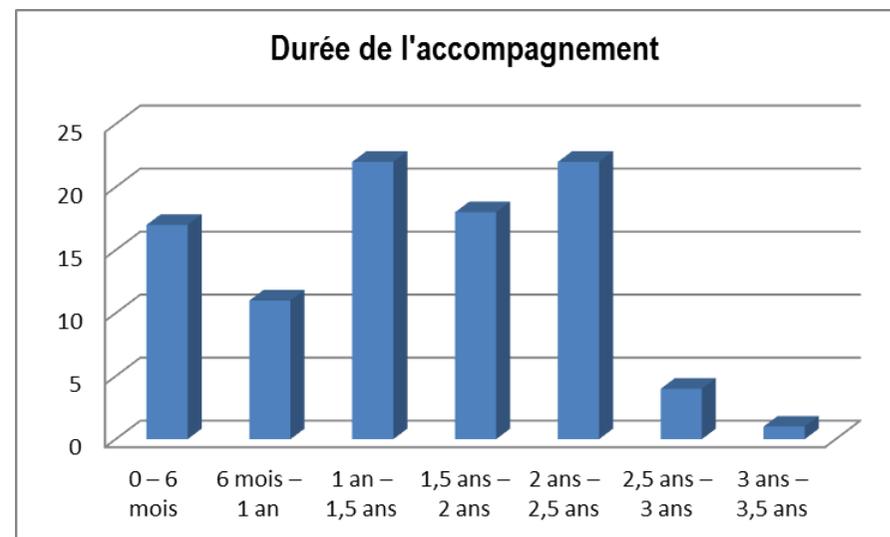
Centre Fedasil Pondrôme	3
Centre Fedasil Rixensart	38
Centre Fedasil Sint-Truiden	2
Centre Fedasil Stoumont	2
Centre Fedasil Virton	2
Centre Fedasil CADE	25
ILA Maillen	7
ILA Braine-le-Château	8
ILA Walcourt	2
ILA Watermael-Boisfort	2
ILA Waterloo	1
Les Sept Lieues (Mons)	1
El Paso	6
Centre de la Mutualité Socialiste (Barvaux)	1
Total	171

- En 2013, nous avons suivi **171** jeunes provenant d'une structure d'accueil reprise dans la convention **Fedasil**.
- Les jeunes provenant d'une structure reprise dans la convention Fedasil représentaient **100%** des **nouveaux suivis** pris en charge en 2013.
- Ces jeunes sont issus de **26 structures d'accueil différentes** (pour 18 en 2012) parmi les structures d'accueil telles que déterminées dans la convention avec Fedasil (centres fédéraux d'accueil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA).
- Les centres les plus représentés sont : **Rixensart : 21,7%**, **Florennes : 18,9%**, **Petit Château (CADE) : 14,3 %**.

Durée d'accompagnement

Suivi individuel

Temps d'accompagnement	Accompagnements clôturés
0 – 6 mois	17
6 mois – 1 an	11
1 an – 1,5 ans	22
1,5 ans – 2 ans	18
2 ans – 2,5 ans	22
2,5 ans – 3 ans	4
3 ans – 3,5 ans	1
Total	95



- **66%** des jeunes ont été accompagnés entre 1 an et 2,5 ans.
- **18 %** ont été suivis moins de 6 mois : ce chiffre important s'explique essentiellement par le fait que certains jeunes ont débuté un accompagnement à Mentor-Escale mais ont finalement trouvé un logement hors de Bruxelles ou de Namur (nous avons dès lors clôturé le suivi).

LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE

LE SUIVI INDIVIDUEL

1. OBJECTIFS

Le suivi individuel vise à accompagner le jeune dans son cheminement vers l'autonomie, le bien-être et l'intégration en lui octroyant un rôle actif dans les démarches entreprises afin de lui permettre d'élaborer progressivement un projet de vie et de devenir acteur à part entière de la société.

2. PRINCIPES DIRECTEURS

2.1. Écoute du jeune

L'écoute du jeune dans toutes ses dimensions est un principe de base qui sous-tend l'approche de Mentor-Escale. Un tel principe n'autorise pas d'idées préconçues sur ce que peut être un mineur non accompagné vivant en Belgique. Au contraire, dans la philosophie de Mentor-Escale, il s'agit d'écouter le jeune sans a priori et d'essayer de comprendre quelle est sa situation et quels sont ses objectifs.

Parfois, le jeune n'est pas capable de formuler ses besoins ou objectifs. Notre travail consiste à l'aider, non pas en lui indiquant la voie à suivre mais en ouvrant des portes, en essayant de lui donner accès à l'information et en lui posant un certain nombre de questions pour l'amener à réfléchir.

Au-delà de la réflexion par rapport à un projet de vie ou à un projet de formation, il s'agit avant tout d'essayer de voir ce que ce jeune est en train de vivre, ce qui le préoccupe. Par conséquent, le but est de travailler avec le jeune à partir de ses préoccupations et en n'étant guidé que par son intérêt supérieur.

Le principe de la confidentialité, qui constitue le corollaire du principe d'écoute, est également très important dans notre démarche. Ainsi, non seulement le jeune est bien accueilli et surtout écouté, mais il doit être assuré que son histoire ou ses problèmes ne seront pas divulgués ni aux autres jeunes, ni à des personnes extérieures sans son autorisation.

2.2. Accompagnement du jeune

Le mineur non accompagné est par définition sans parent en Belgique. Au-delà de l'accueil et de l'écoute qui constituent un principe de base, et tout en restant dans un cadre professionnel, nous sommes aussi un de ses référents adultes. Dans cette perspective, nous pensons surtout à l'éducation du jeune au sens large, c'est-à-dire non seulement à veiller à ce que ses besoins fondamentaux soient assurés mais aussi à le mettre face à ses devoirs, le confronter aux conséquences de ses choix et poser des limites.

Même s'il est plus aisé de faire les choses à la place du jeune, nous tentons de l'impliquer constamment dans les démarches pour atteindre notre objectif principal qui est la mise en autonomie. Nous refusons de nous limiter à répondre aux demandes ponctuelles et inscrivons notre aide dans une véritable démarche éducative.

Il est important que ces jeunes (re)deviennent maîtres de leur vie, qu'ils ne deviennent pas d'éternels assistés. L'assistant social veillera, tout au long du suivi du jeune, à l'acquisition par celui-ci de compétences diverses indispensables à son bon développement et à son autonomie.

2.3. Prise en compte du système de référence du jeune

Le travail individuel avec le jeune ne se fait pas de manière isolée. Étant donné que l'adolescent est encore réellement ou symboliquement fort tourné vers ses parents et sa fratrie (quelle que soit la situation actuelle de ceux-ci : vivants dans leur pays, décédés ou disparus, avec ou sans contact avec l'enfant exilé), Mentor-Escale aborde avec le jeune, lorsque cela est possible, la question de ses liens familiaux et le cas échéant, facilite le renouement des liens interrompus.

La connaissance de la place du jeune au sein de son milieu d'origine peut en outre aider à comprendre comment le jeune fonctionne dans le pays d'accueil. C'est un point extrêmement délicat à travailler avec le jeune. Certaines questions, que nous devons poser pour comprendre son contexte familial, pourraient rappeler les interviews que subissent les jeunes dans le cadre de leur procédure de séjour, dont l'enjeu est un possible renvoi au pays. Il s'agit d'aborder un point souvent douloureux de leur vie d'exilé que nombre d'entre eux préfèrent refouler.

2.4. Collégialité

Chaque jeune est suivi par toute l'équipe de Mentor-Escale. Même si le jeune a un assistant social de référence, aucun membre de l'équipe ne possède nécessairement toutes les bonnes réponses ou toutes les bonnes manières d'aider le jeune. Le travail en équipe pose comme exigence que personne ne s'approprie un jeune. C'est aussi un principe de fonctionnement important. L'assistant social d'un jeune collabore avec les autres membres de l'équipe pour l'aider.

Le jeune est en face d'une équipe cohérente, composée de personnalités diverses avec lesquelles il peut réfléchir de manières différentes. Le fait que le jeune entre en interaction avec des acteurs autres que son assistant social de référence lui permet d'enrichir son réseau d'intervenants et permet à l'équipe de mieux comprendre la situation dans laquelle il se trouve. Nous estimons que, de cette manière, les solutions préconisées ont plus de chance d'être adaptées à ses besoins et sont en tous les cas plus riches que si elles émanaient d'une seule et même personne.

2.5. Réseau social et travail en systémique

Le principe de globalité est articulé à une approche de type systémique. Il s'agit d'une intervention multidimensionnelle dans un contexte global qui prend en compte l'unicité du jeune, mais aussi et surtout la diversité de ses besoins. En plus d'être globale, différenciée et diversifiée, elle est aussi intégrée dans la mesure où les actions des divers intervenants qui entourent le jeune au sein et/ou en-dehors de Mentor-Escale sont mises en synergie.

Il est important de créer un réseau social de soutien autour du jeune, et nécessaire d'établir un partenariat élargi avec toutes les personnes ou institutions spécialisées et actives dans le domaine de l'aide au jeune (tuteur, CPAS, SAJ, médecins, psychologues, avocats, enseignants, amis, dans certains cas des parents ou membres de leur famille, etc.).

Selon le niveau de maturité du jeune, qui reste dans tous les cas maître de sa vie, il faut lui donner les impulsions nécessaires, lui fournir les informations, lui ouvrir des portes, l'aider à rencontrer d'autres personnes. Il s'agit de pousser au maximum le jeune à élargir son réseau, pas seulement son réseau social d'amis, mais aussi celui des personnes à même de l'aider à des niveaux différents. Il faut aider le jeune à organiser et à utiliser lui-même ce réseau. Il doit pouvoir situer les compétences et les limites de chacun des acteurs et « tirer les bonnes ficelles » au moment où il en a besoin. La coordination du fonctionnement d'un tel réseau revêt une grande importance.

3. SUIVI SOCIAL

3.1. Déroulement du suivi

Cinq assistants sociaux (quatre à Bruxelles et un à Namur) accompagnent les mineurs étrangers non accompagnés dans leur parcours vers l'autonomie, le bien-être et l'intégration. Chaque jeune est accompagné par un assistant social de référence.

Introduction de la demande

La demande est introduite par l'assistant social du centre d'accueil dans lequel réside le jeune via le «formulaire de demande de suivi».

Analyse de la demande

Les demandes sont présentées et analysées en réunion d'équipe afin de déterminer si elles rentrent dans notre cadre (âge, statut, lieu d'hébergement, accès à l'aide sociale...)

- Si acceptation :
 - ➔ désignation d'un AS (assistant social) de référence qui contacte l'assistant social du centre d'accueil pour fixer un premier entretien.
- Si refus :
 - ➔ désignation d'un AS qui se charge d'informer le demandeur du refus et, si possible, d'orienter celui-ci vers une autre structure.



Premier entretien

Une fois désigné, l'AS de référence s'organise pour fixer un premier entretien avec le jeune, le tuteur, son assistant social du centre d'accueil, la directrice (à Bruxelles) ou la coordinatrice (à Namur) ainsi qu'avec toute autre personne de l'entourage du jeune dont la présence peut s'avérer pertinente.

Pour ce faire, il recontacte l'assistant social du centre d'accueil pour fixer une date et demande à celui-ci d'informer le jeune et son tuteur.

Les objectifs du premier entretien sont multiples :

- Établir un premier contact avec le jeune.
- Analyser la situation.
- Clarifier la demande.
- Identifier les personnes-ressources du jeune.
- Présenter les missions et le fonctionnement de Mentor-Escale.
- Clarifier les rôles entre les différents intervenants.
- Dégager des objectifs généraux de la prise en charge.

Lors de ce premier entretien, la directrice de Mentor-Escale ou la coordinatrice de l'antenne namuroise mène l'entretien et triangule les échanges entre le jeune et les intervenants.

La directrice ou la coordinatrice:

- Présente Mentor-Escale (mission, fonctionnement, règlement).
- Clarifie la demande du jeune et définit les objectifs généraux du suivi individuel.
- Identifie les personnes-ressources du jeune et clarifie les rôles de chacun.
- Fixe un rendez-vous pour le premier bilan d'évaluation.

L'assistant social :

- Fait visiter la maison au jeune et lui présente les membres de l'équipe ainsi que les jeunes présents.
- Fixe un premier rendez-vous individuel avec le jeune.
- Donne une « brochure Trucs & Astuces » au jeune, ainsi qu'un flyer reprenant nos coordonnées.

Premier rendez-vous individuel AS-Jeune

Les objectifs de ce premier rendez-vous individuel sont les suivants :

- Rappeler le mode de fonctionnement du suivi individuel.
- Vérifier la demande du jeune.
- Fixer des objectifs précis.
- Débuter la prise en charge.

Lors du premier entretien individuel, l'assistant rappelle les règles de fonctionnement du suivi et vérifie la bonne compréhension du jeune. Il rappelle également au jeune qu'il est libre d'être accompagné ou non par Mentor-Escale, et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un choix qui lui revient et non d'une obligation.

Si le jeune confirme son souhait d'être accompagné par notre structure, l'assistant social s'engage alors à assurer l'accompagnement social du jeune dans son parcours vers l'autonomie. De son côté, le jeune accepte le suivi proposé et s'engage à prendre une part active dans les démarches entreprises.

Suite à cet engagement, le suivi à proprement parler peut commencer.

Entretiens AS-Jeunes

Le jeune peut interpeller son assistant social de référence à tout moment durant les heures de bureau ou sur rendez-vous.

Différents domaines sont abordés, de manière plus ou moins approfondie, en fonction des besoins du jeune : la procédure de séjour, l'aide sociale, le logement, la santé (physique et mentale), la scolarité, l'emploi, la vie quotidienne...

Au cours du suivi, l'AS veille à collaborer avec le tuteur du jeune et tout autre intervenant.

Le suivi comprend également une stimulation de la participation du jeune aux activités communautaires.

En cas de besoin, l'AS pourra orienter le jeune vers la psychologue ou le responsable scolaire.

Bilans

Le bilan permet de percevoir l'évolution de la situation du jeune. Il vise à évaluer le travail accompli en fonction des objectifs fixés et à mettre en évidence les domaines qui nécessitent une attention particulière. Il permet également, lorsque le jeune a atteint l'âge de 18 ans, d'établir (ou non) le maintien du suivi du jeune.

A l'image du premier entretien, les bilans sont triangulés par la direction ou la coordination namuroise pour représenter la position de Mentor-Escale dans son ensemble. Cette distinction visible procure une certaine protection de la relation entre l'assistant social et le jeune.

La fréquence des bilans varie entre 6 semaines et 6 mois. Le bilan porte sur le parcours accompli par le jeune. La directrice ou la coordinatrice sur la base des objectifs fixés, demande au jeune et à l'assistant social de décrire le chemin parcouru, les obstacles rencontrés et les résultats obtenus depuis le dernier bilan. Elles tentent également d'identifier le réseau du jeune. Sur la base de l'analyse de la situation, et si la décision n'est pas prise de mettre fin au suivi, de nouveaux objectifs sont redéfinis.

Au cours du bilan, une large place est laissée à l'expression du jeune.

Lorsque le jeune atteint 18 ans, une évaluation spécifique est organisée. Celle-ci vise à déterminer si une continuité du suivi se justifie. A partir de cet âge, les bilans (semestriels) analysent la nécessité ou non de maintenir le suivi du jeune.

Fin du suivi

La fin du suivi est décidée en concertation avec le jeune, son AS de référence et la direction ou la coordination lorsque :

- Les objectifs finaux fixés en début de suivi ont été atteints et le jeune ne souhaite pas en redéfinir de nouveaux.
- ou
- L'équipe évalue que le jeune possède la « capacité de gérer sa vie pour soi-même, dans le respect de soi et des autres, en sachant bénéficier de l'aide d'autrui en cas de besoin » (Définition de l'autonomie Born, 2007)

Toutefois, dans certaines situations, la fin du suivi doit s'opérer indépendamment de ces deux critères. Lorsque :

- Le jeune a atteint l'âge de 20 ans.
- Le jeune n'habite plus à Bruxelles ou à Namur.
- Le jeune ne souhaite plus être accompagné par Mentor-Escale.

- Le jeune n'adhère plus au projet et à la philosophie de travail de Mentor.
- Le jeune a commis des actes délictueux au sein de Mentor et/ou incompatibles avec un suivi par Mentor.

Lors de la clôture du suivi, l'AS propose, si nécessaire, une réorientation vers un autre service ou communique au jeune une liste de bonnes adresses adaptées à ses besoins. Il informe le jeune de la possibilité de continuer à participer aux activités collectives proposées par Mentor-Escale.

3.2. Domaines d'intervention

Informier, faciliter, appuyer et encadrer les jeunes dans leur recherche d'un logement adéquat et de son entretien

Étant donné l'obligation pour les jeunes « reconnus réfugiés » de quitter le centre d'accueil dans les deux mois qui suivent la reconnaissance de leur statut, une de leurs premières demandes, lorsqu'ils arrivent à Mentor-Escale, est d'être accompagnés dans leur recherche de logement.

Concrètement, l'assistant social apprend au jeune comment trouver un logement via la presse ou internet, ou en se promenant dans la rue. Il lui explique ce à quoi il doit être attentif ainsi que le budget qu'il peut envisager. Les jeunes ont accès à un ordinateur connecté à internet ; ils peuvent également utiliser le téléphone pour contacter les propriétaires.

Quand un jeune a récolté plusieurs annonces qui l'intéressent, l'assistant social lui explique comment téléphoner pour décrocher un rendez-vous. Après lui avoir montré l'exemple ou réalisé des jeux de rôle, il encourage le jeune à téléphoner en sa présence afin de pouvoir lui renvoyer un feed-back.

Lorsque le jeune a obtenu un rendez-vous, l'assistant social l'accompagne (dans la mesure de ses disponibilités) lors de la première visite de logement. Il lui montre les points auxquels être attentif ainsi que les questions à poser. Il est également présent pour rassurer les propriétaires : il leur explique que les jeunes sont encadrés par un service et qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes.

Lorsque le jeune a trouvé un logement qui lui convient, l'AS accompagne celui-ci dans les démarches qui en découlent : signature du bail, inscription au CPAS, mobilisation de la garantie locative, inscription à la commune, recherche de meubles à bas prix, ouverture des compteurs, etc.

L'assistant social veille également à éduquer le jeune aux droits et devoirs du locataire.

Dans la mesure du possible, et avec l'accord du jeune, une fois celui-ci installé, l'AS se rendra à son domicile afin de mieux cerner les conditions de vie du jeune et de lui procurer certains conseils quant à l'entretien de son logement.

Notons enfin que Mentor-Escale gère des logements de transit destinés à des jeunes particulièrement fragilisés. Il s'agit d'une maison communautaire pour 4 jeunes, de 4 studios et de 3 appartements une chambre pour jeunes mamans. Dans le cadre de ces transits, un accompagnement rapproché est mis en place qui comprend, entre autres, la visite hebdomadaire d'un éducateur à domicile.

Informier, écouter et aider le jeune dans son choix d'orientation scolaire et/ou de formation professionnelle

Depuis la mise en place d'un projet spécifique d'accrochage scolaire au sein de Mentor-Escale en 2010, puis au sein de Mentor Jeunes en 2011, l'assistant social joue le rôle d'intermédiaire entre le jeune et le référent scolaire ou le référent formation. En effet, les rencontres régulières avec les jeunes lui permettent de détecter, à tout instant, les éléments dans leur parcours qui nécessitent une orientation vers une de ces deux personnes.

Informier, relayer et accompagner les jeunes dans les questions relatives à leur santé

Il n'est pas toujours aisé pour les jeunes de comprendre le système médical belge. Les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont multiples : démarches pour obtenir le remboursement des soins de santé, existence de médecins conventionnés et de médecins non conventionnés, compréhension du système de consultation et de prise de rendez-vous, compréhension de l'importance d'un certificat médical ou d'une prescription, nécessité de respecter la notice d'utilisation des médicaments...

Dès que le jeune est pris en charge, l'assistant social l'aide à s'inscrire à la mutuelle et lui explique comment fonctionne le système médical belge. Il accompagne également le jeune dans la recherche d'un médecin généraliste de quartier et de spécialistes tels que gynécologue, dentiste ou autres. Cette démarche s'effectue même si le jeune est en bonne santé afin qu'il constitue un réseau sur lequel il pourra se reposer en cas de besoin (plutôt que de partir directement aux urgences). Il arrive, lorsque le jeune est particulièrement fragilisé, que l'assistant social l'accompagne ponctuellement chez le médecin.

Lorsque l'assistant social identifie des difficultés d'ordre psychologique, il oriente le jeune vers la psychologue de notre équipe.

De manière générale, au cours des entretiens individuels, l'assistant social est souvent amené à conférer des conseils en matière de santé : alimentation, hygiène de vie, assuétudes, etc.

Accueillir, écouter, guider et soutenir les jeunes dans le cadre de l'obtention d'une aide sociale, de la gestion budgétaire, ainsi que de l'ensemble des démarches favorisant leur insertion sociale

Les jeunes que nous accompagnons ont théoriquement accès à l'aide sociale du CPAS. Les démarches pour accéder à ce soutien financier sont cependant parfois très complexes. Dans une perspective d'autonomisation progressive, l'assistant social accompagne le jeune dans ce cheminement.

Il explique au jeune ce qu'est le CPAS, les raisons pour lesquelles il a droit à l'aide sociale mais également les devoirs qui lui incombent. Il lui explique ensuite les démarches à effectuer pour bénéficier de cette aide. Lorsque cela s'avère nécessaire (conflit de compétences entre CPAS, rupture de l'aide...), il arrive à l'assistant social d'intervenir auprès des instances pour faciliter la communication ou faire valoir les droits du jeune.

Une fois que le jeune bénéficie de l'aide financière, il lui faut encore faire l'apprentissage de la gestion d'un budget et de l'utilisation d'un compte en banque. Une fois de plus, l'AS est présent, il lui explique le fonctionnement d'une carte bancaire, les risques d'acheter à crédit, l'importance d'épargner mensuellement de petites sommes et de payer ses factures dans les délais. Il lui propose également de réaliser un budget mensuel afin d'avoir une vision plus claire de ses dépenses. Lorsqu'un jeune reçoit une facture qu'il ne comprend pas, il peut l'apporter à son AS afin que celui-ci lui explique en quoi elle consiste et éventuellement contacte le fournisseur avec le jeune pour obtenir de plus amples informations.

En parallèle, l'assistant social est amené au jour le jour à accompagner le jeune dans de nombreuses autres démarches favorisant son insertion en fonction de la situation et des besoins de celui-ci.

Notons que dans le cadre des logements de transit, une gestion budgétaire rapprochée est mise en place. L'argent du CPAS transite alors par Mentor-Escale avant d'être redistribué aux jeunes tous les 15 jours.

Informer, aider et accompagner les jeunes dans le cadre de leur procédure de régularisation du séjour

Il nous arrive régulièrement d'accompagner des jeunes qui bénéficient d'un titre de séjour temporaire. Ces statuts nécessitent un suivi particulier pour éviter, tant que faire se peut, que les jeunes se retrouvent dans l'illégalité. En effet, il est important de sensibiliser le jeune à la nécessité de respecter les conditions éventuelles fixées, d'effectuer les démarches adéquates ainsi que de respecter les échéances qui y sont liées. Ponctuellement, lorsque cela s'avère nécessaire, l'AS oriente (ou accompagne si nécessaire) le jeune vers un avocat afin que celui-ci puisse l'accompagner dans les démarches en lien avec son statut.

4. SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Confrontés à la grande souffrance psychologique de certains de nos jeunes et à l'extrême difficulté de les orienter vers un psychologue extra-muros, nous avons engagé une psychologue au sein de notre équipe. Celle-ci mène des entretiens individuels avec les jeunes qui le désirent afin de les aider à envisager l'avenir de manière plus sereine tout en composant avec les éléments de leur passé.

5. SUIVI SCOLARITE/ FORMATION

A Bruxelles, l'axe scolarité/ formation est développé par notre asbl sœur Mentor Jeunes. A Namur, cet axe est pris en charge par l'équipe de PARI MENA, en lien avec des partenaires extérieurs.

Ci-dessous, vous trouverez un compte-rendu du projet de Mentor Jeunes pour la période allant de janvier à décembre 2013.

5.1 Le projet

Le projet de Mentor Jeunes a été pensé et développé pour répondre à une demande croissante d'aide et d'accompagnement des jeunes au niveau de leur scolarité et de leurs projets de formation. Depuis 2011, nous avons mis en place « un projet éducatif d'accrochage scolaire ». Ce projet vise à accueillir et à accompagner des jeunes mineurs étrangers non accompagnés dans leurs apprentissages scolaires, mais aussi à élargir leur champ des possibles en travaillant sur leurs perspectives d'avenir. Pour tendre à une prise en charge globale du jeune, la démarche intègre trois acteurs indispensables dans la mise en place et le déroulement du projet : le jeune, les partenaires scolaires et associatifs, et l'équipe de Mentor-Escale. En 2013, **79 jeunes** ont bénéficié du projet d'accrochage scolaire.

5.2 Moyens développés

Information et orientation

Les jeunes sont informés quant à la manière dont se structure l'enseignement en Belgique, ainsi que des différentes possibilités qui s'offrent à eux en termes de scolarité. Si nécessaire, nous tentons ensuite de trouver, avec eux, les études qui leur correspondent en fonction de leur niveau et de leurs aspirations ainsi qu'un établissement dans lequel ils pourront évoluer positivement.

Réseau d'écoles

Depuis 2010, notre objectif concernant le réseau scolaire est de sensibiliser un maximum de chefs d'établissements et d'enseignants à la situation scolaire et aux conditions d'apprentissage particulières des Mena. Au 31 décembre 2013, notre réseau d'écoles comptait 18 établissements sur toute la Région de Bruxelles-Capitale (dont le programme scolaire de l'association Solidarité et le programme « Vazy » de l'AMO Amos reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles) et 4 centres de formation et de promotion sociale. Les inscriptions dans nos établissements partenaires se font tout au long de l'année scolaire.

La proximité et la collaboration sont privilégiées dans notre action pédagogique et éducative. La situation scolaire du jeune évolue et nous nous efforçons d'être en contact régulier avec l'école et le jeune pour éviter le décrochage scolaire. La qualité du contact avec l'établissement partenaire dépend fondamentalement de la fréquence du suivi et de l'étroite collaboration entre les différents acteurs scolaires et sociaux. Sur les 18 écoles partenaires, certaines sont plus « engagées » dans le projet, c'est-à-dire qu'elles créent vraiment du lien et nous sollicitent régulièrement en nous faisant part de l'évolution du jeune. Les écoles que nous sollicitons le plus sont celles qui accompagnent des jeunes moins « débrouillards » et « plus fragilisés ». Les jeunes sont suivis en fonction de leur demande, de leur situation à l'école et des difficultés qu'ils rencontrent.

Médiation et mise en réseau

La responsable scolarité reste attentive à la scolarité des jeunes pris en charge. Elle assure un rôle de médiation lorsque cela s'avère nécessaire. Ce travail de proximité vise à prévenir toute situation de décrochage du jeune. Elle met également les jeunes en lien avec des partenaires (services d'accrochage scolaire, maisons de quartier, missions locales...) à proximité de leur domicile.

Soutien scolaire (aide au devoir et remédiation)

Le soutien scolaire a été mis en place en 2010 et ne cesse d'évoluer en fonction des demandes des élèves et de la disponibilité des volontaires. Le public ciblé par notre soutien scolaire est constitué de jeunes scolarisés ou en formation qui rencontrent des difficultés dans l'une ou l'autre matière et qui ont besoin d'être soutenus et accompagnés dans leurs apprentissages.

Par notre axe « soutien scolaire », nous offrons un espace où le jeune, accompagné d'un bénévole, peut pallier à ses éventuelles lacunes. Dès le départ, nous informons le jeune de la possibilité d'être soutenu dans ses apprentissages scolaires, en précisant que cette aide doit s'accompagner d'une réelle attitude de motivation et de sérieux. Et ce, tout au long de l'année.

Les cours qui ont été dispensés en 2013 sont : le français, les mathématiques, les sciences (chimie, biologie et physique), le néerlandais, l'anglais, l'espagnol, la méthodologie de travail, la gestion et la comptabilité.

Permanences informatiques

Une permanence est mise en place pour répondre à des questions concernant l'outil informatique (surfer sur internet, sauver, imprimer, mettre en page, se créer une adresse email, etc.) ; 4 ordinateurs sont mis à disposition des jeunes à l'accueil et 4 autres dans la pièce dédiée au soutien scolaire.

Activités citoyennes

Durant l'année 2013, une trentaine de jeunes venant de Mentor-Escale et d'XL'J, accompagnés de jeunes de Synergie 14, ont participé à des rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail.

En aout 2013, Mentor Jeunes a pris en charge l'organisation d'une journée au sein de la semaine citoyenne organisée par Mentor-Escale. Dans le cadre de cette journée « l'école en Belgique », les jeunes ont eu la possibilité de visiter l'Université Libre de Bruxelles et ont été accueillis dans les locaux de Scola ULB et Infor-Ulb qui ont présenté leurs projets respectifs de Tremplin-études. Le but de cette visite était de démystifier l'accès à l'université et de découvrir les études proposées (portes ouvertes).

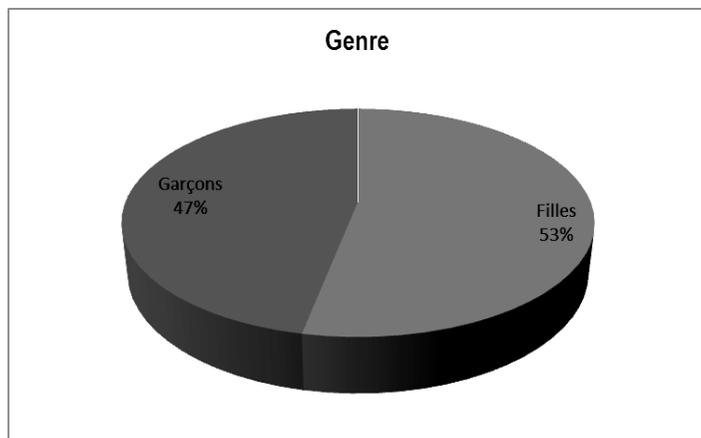
Volet formation

Nous avons fait appel, par le biais d'un partenariat, à l'expertise de la Mission Locale d'Ixelles pour répondre à une demande croissante de jeunes souhaitant trouver un emploi ou une formation qualifiante.



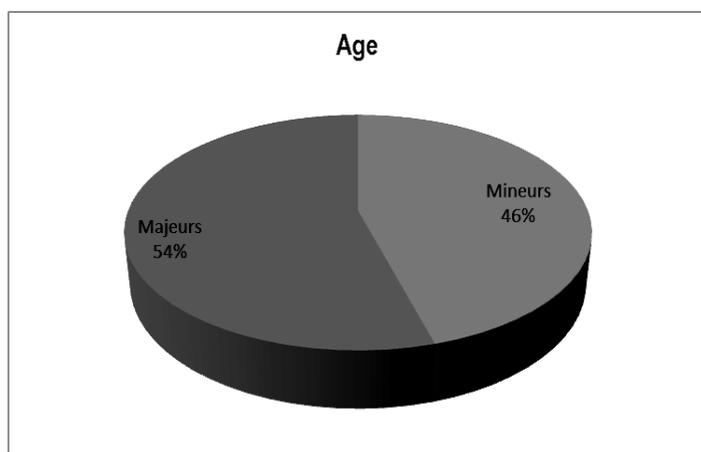
5.3 Tableaux et statistiques

Genre



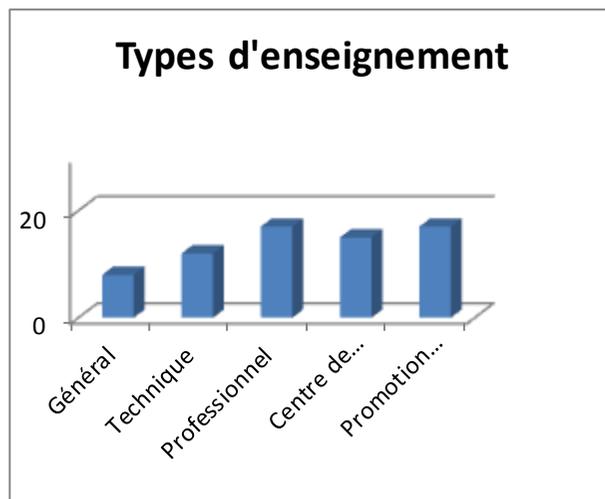
- Tant les jeunes filles que les garçons sont touchés par notre projet éducatif d'accrochage scolaire. Notre action porte également sur le public vulnérable des **jeunes mamans** qui sont aussi sujettes au décrochage scolaire.
- Comme le schéma le souligne, la parité est presque atteinte dans notre action sociale et éducative : sur un total de **79 jeunes** suivis au niveau de la scolarité et de l'insertion socio-professionnelle, **53%** sont des **filles** et **47%** sont des **garçons** (pourcentage identique à l'année passée).

Age



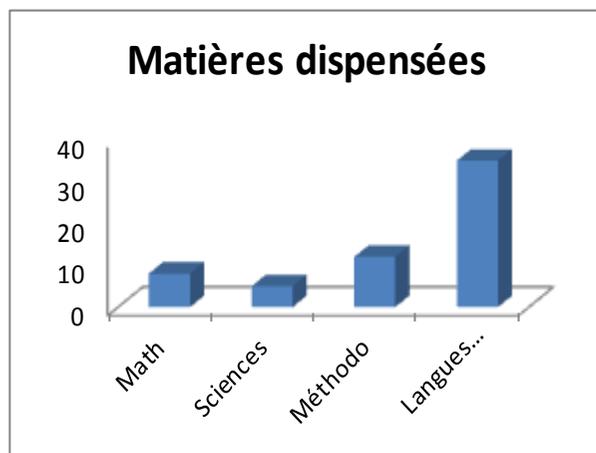
- Sur les 79 jeunes suivis au niveau scolaire durant l'année 2013, **46 %** étaient **mineurs** et **54% majeurs**.
- La proportion importante de jeunes majeurs s'explique par le fait que les jeunes arrivés mineurs sont devenus majeurs entretemps.

Types d'enseignement



- **10%** des jeunes sont inscrits dans le **général**, **13 %** en **technique**, le reste est inscrit en **professionnel (25%)**, dans un **centre de formation en alternance (CEFA)** ou en **promotion sociale** (langues, formation médicale et de soins, informatique, poids lourds, boulangerie, cuisine, etc.)

Soutien scolaire



- Les cours de soutien scolaire les plus fréquentés sont les **cours de langue** (en particulier le français) suivis des **cours de méthodologie de travail**.

6. AIDE AUX JEUNES MINEURS GRACE AUX LOGEMENTS DE TRANSIT

Grâce à différents partenariats, Mentor-Escale propose aux jeunes deux formules de logements de transit comme aide au développement de leur projet de vie.

6.1 Logement communautaire

Situé dans la commune de Forest, ce logement est prévu pour accueillir quatre jeunes filles. Il a comme caractéristique de favoriser l'émulation et le soutien des jeunes entre eux en plus de l'accompagnement dispensé par les assistantes sociales et l'intervenant social (éducateur). La dynamique repose sur la nécessité pour le jeune de rencontrer au minimum une fois par semaine son assistante sociale à Mentor-Escale et de prendre en compte, avec elle, tout ce qui touche à l'administratif de manière à régulariser sa situation et à anticiper les démarches à effectuer.

L'intervenant social (éducateur) se rend minimum une fois semaine au logement communautaire et organise le repas avec les bénéficiaires du logement. Chaque jeune met 13 euros par mois dans un « pot commun » pour les repas hebdomadaires et les produits d'entretien de la maison. Ces visites sont l'occasion de se rendre compte de l'investissement de l'habitation et de sa gestion. L'éducateur et les jeunes discutent ensemble des obligations du locataire envers le bailleur mais aussi de ce qu'on peut changer, améliorer, dans l'organisation générale. Par exemple, les jeunes trouvaient fastidieux de faire les courses pour le repas avec l'éducateur à chacune de ses visites. En effet, lorsqu'elles reviennent de l'école, elles sont fatiguées et la grande surface où les produits sont abordables se situe loin de la maison. Par ailleurs, cela revient moins cher si on groupe les achats. Il a donc été décidé de faire les achats pour tout le mois au début de celui-ci et que chacune des jeunes soit responsable à tour de rôle de l'un des repas hebdomadaires. La jeune ne cuisine pas seule mais elle est garante de ce que le repas soit préparé.

La visite et le repas hebdomadaire permettent de créer du lien et d'aborder tout ce qui se révèle important dans la vie quotidienne :

- La gestion financière
- Les repas équilibrés
- La propreté, l'hygiène
- Le coût de l'énergie et comment le diminuer
- La gestion du temps, les priorités
- Les problèmes techniques (exemple : chauffe-eau en panne)
- Les questions et le courrier liés à l'administratif : l'intervenant social donne une réponse globale afin de rassurer la jeune et renvoie celle-ci vers son assistant social pour le suivi proprement dit
- La bonne entente dans le groupe et la nécessité de s'entraider
- Les difficultés diverses, les réussites, les joies
- La santé, le moral

- La scolarité : aide à la motivation en soutien de la responsable scolarité
- La semaine citoyenne et les activités communautaires proposées par Mentor Escale

Mais ce qui importe et doit découler de tout cela, c'est avant tout le bien-être et l'apprentissage de l'autonomie dans une capitale comme Bruxelles grâce à un cadre de vie en situation réelle, et ce durant une année. Cette année est mise à profit pour se « poser », se rassurer et construire son avenir car *« l'avenir, il ne suffit pas de le prévoir mais de le rendre possible »*.

C'est dans le même esprit que nous soutenons les jeunes bénéficiaires d'un...

6.2 Logement individuel

Les logements individuels bénéficient tant aux filles qu'aux garçons. Le jeune rencontre une fois par semaine (davantage au début de son séjour) son assistante sociale à Mentor Escale. L'intervenant social (l'éducateur) effectue une visite hebdomadaire chez le jeune.

Les caractéristiques du suivi en logement individuel :

- La gestion de la solitude.
- La nécessité de se créer un réseau constructif. Mentor -Escale offre un cadre communautaire qui permet aux jeunes de se rencontrer, particulièrement les mercredis après-midi. L'espace accueil donne accès au service internet et à des jeux. Le jeune peut aussi y demander de rencontrer son assistante sociale, la responsable scolarité ou l'éducateur. Le mercredi soir, un repas est organisé, souvent préparé avec les jeunes. Petit à petit, le jeune, à son rythme, se créera son propre réseau.
- Une attention spécifique au bien-être du jeune : repas équilibrés, propreté du logement, consommation d'énergie, respect des voisins...
- Etre à l'écoute et percevoir même dans les non-dits ce qui génère l'angoisse ou un mal-être. L'éducateur propose au jeune, via son assistante sociale, de rencontrer la psychologue de Mentor-Escale si ses difficultés sont importantes. La psychologue est une ressource fondamentale pour chacun des jeunes mais plus encore pour ceux qui débutent dans un logement individuel.
- La gestion financière.

La création du lien, l'installation d'un rapport de confiance est primordial. Nous nous attachons à respecter le jeune, sa culture et son rythme.

« G. bénéficie d'un logement de transit individuel. Auparavant, il a vécu quelques mois dans un centre d'accueil. G. s'exprime encore très peu en français et veut être scolarisé le plus vite possible. Son autre priorité est de pouvoir bénéficier effectivement de l'aide sociale (recevoir son revenu d'intégration) pour pouvoir se nourrir, s'habiller, se rendre à l'école grâce aux transports en commun, etc.

Dans un premier temps, l'éducateur, avec l'assistante sociale du jeune, va l'aider à prendre connaissance de son nouvel environnement : où se trouve le CPAS, la maison communale, la poste, la banque, les magasins aux prix abordables, la boucherie halal, la maison médicale...

G. souhaite être actif en attendant de pouvoir rentrer à l'école dans trois mois, en septembre, car comme il le dit : « c'est difficile pour moi d'être seul ». Il participe au camp organisé par Mentor-Escale, l'éducateur lui rend souvent visite dans son logement, nous lui proposons de s'inscrire aux journées citoyennes durant les mois de juillet et août organisées par Bon.

Petit à petit, G. prend de l'assurance et se crée son propre réseau, son cercle d'amis. Aujourd'hui, il se rend seul au CPAS et aux rendez-vous avec l'agence immobilière sociale. Il se rend seul à la banque, il sait où aller lorsqu'il est malade. Il va à l'école, il comprend la signification et l'importance des documents administratifs, il comprend beaucoup mieux la langue de son pays d'adoption.

G. se propose volontiers pour préparer le repas communautaire du mercredi soir. Il a rencontré la psychologue quelque fois. G. connaît aujourd'hui les personnes-ressources et il sait faire appel à elles : son assistante sociale, Fatima, Stefania, Michaël, Brahim, Yves... à Mentor-Escale, et beaucoup d'autres à l'extérieur : l'assistant social du CPAS, la responsable de l'Agence Immobilière Sociale, ses amis, ses professeurs, le médecin de la maison médicale...

Fort de son expérience en logement de transit, de sa connaissance de ce qu'offre la ville avec ses codes particuliers, et appréhendant mieux la Belgique, son nouveau pays, G. surmonte les moments plus difficiles et de découragement, et est aussi davantage conscient de ses droits, de ses devoirs, de ses obligations et de sa liberté d'action. G. a entrepris la recherche active d'un logement privé. »

On l'aura compris, Mentor-Escale ne met pas le jeune en autonomie mais favorise sa prise d'autonomie en mettant l'accent sur l'information, le sens et la responsabilisation tout en lui permettant de rester en adéquation avec sa culture d'origine. Le jeune qui bénéficie d'un logement de transit est acteur de son projet.

7. SOUTIEN À LA PARENTALITE POUR JEUNES PARENTS

Plusieurs jeunes accompagnés par Mentor-Escale sont ou seront très prochainement papas ou mamans d'enfants nés en Belgique et/ou dans leur pays d'origine. Pour ces jeunes parents, nous avons élaboré un projet particulier de soutien afin qu'ils puissent développer ou (re)trouver en eux les ressources nécessaires pour exercer dans un contexte d'exil le difficile métier de parent. Notre projet s'adresse donc aux jeunes parents Mena, anciens Mena et aux autres parents en exil de 26 ans maximum, ainsi qu'à leurs enfants, et a pour objectifs de :

- Créer un lien de confiance avec chaque parent qui lui permette de se dire, de s'exprimer sans jugement, mais aussi de se laisser guider et de créer une ouverture aux nouvelles expériences.
- Proposer un repère, un réseau de semblables au sein duquel chaque parent peut se sentir respecté, écouté et y trouver des forces. Prévenir l'isolement des familles et surtout des enfants.
- Les soutenir pour inventer une parentalité qui leur est propre en respectant leurs racines, en entretenant leurs ressources culturelles et en proposant des alternatives aux manquements de l'exil.
- Proposer une écoute active dénuée de jugement ou de solutions toutes faites pour pouvoir déposer les excès de fatigue, de joie, de colère et les multiples émois que génère la vie de parent.
- Proposer un autre regard sur soi, sur son corps, sur son couple pour renforcer l'estime de soi et être davantage à l'écoute de soi-même. Avoir à terme plus d'outils pour pouvoir faire les choix qui leur conviennent le mieux ainsi qu'à leurs enfants.
- Renforcer le lien parent-enfant.
- Encourager et faciliter le bien-être, le développement, l'épanouissement, les apprentissages et la santé de l'enfant.
- Aider à poser les jalons de l'intégration future de l'enfant (en complément à l'accompagnement proposé par le projet général de Mentor-Escale aux parents).

7.1 Moyens développés

Axe individuel

- Visites à domicile

Les visites à domicile se font dans le cadre d'un contrat d'un an lié à un logement de transit ou, hors contrat de transit, à la demande spécifique d'un parent. Le plus souvent hebdomadaires, elles ne prennent leur sens que sur le long terme car elles nécessitent un important travail d'écoute et de mise en confiance. Elles permettent de proposer un soutien concret à travers les gestes du quotidien, d'accompagner le parent dans la tâche éducative en valorisant les réactions et les réponses constructives, en abordant indirectement la propreté, les colères, les besoins de l'enfant, la communication, le sommeil, l'alimentation, etc. et en suggérant éventuellement par la pratique une autre manière de réagir. Ces visites permettent également de faire des liens au quotidien avec les activités collectives proposées par Mentor-Escale ou d'autres institutions.

- Service d'accompagnement autour de la naissance et de l'enfance

Afin de permettre aux parents de se retrouver dans le fonctionnement et la multitude des services de la petite enfance, nous proposons de les accompagner dans la recherche de crèches, d'écoles maternelles, de consultations ONE, de pédiatres, médecins généralistes, stages de vacances, etc. Nous veillons à leur bonne compréhension du fonctionnement de chacune de ces institutions en assurant une médiation entre le parent et celles-ci. Plusieurs partenariats privilégiés se sont installés avec des acteurs communaux des services de crèches bruxellois (AS, directrices de crèches). Ceux – ci, particulièrement sensibilisés à la vulnérabilité des jeunes mamans de Mentor-Escale entretiennent une communication régulière avec l'éducatrice des jeunes mamans afin de soutenir au mieux le suivi de l'enfant, notamment au niveau médical. Nous proposons aussi aux futures mamans un accompagnement vers les services de préparation à la naissance (gynécologue, kinésithérapeute, sage-femme, etc.) les mieux adaptés à leur situation, ou en accompagnement post-natal pour soutenir le retour à la maison (visite à domicile d'une sage-femme pour soutenir un allaitement difficile, visite de la TMS de l'ONE,...).

Axe communautaire

- Groupes de parole de parents

« Chacun, au cours de sa vie, a accumulé des savoirs qui font l'objet d'un échange entre parents. En parlant dans un groupe, le parent interprète ce qu'il a vécu à la lumière de ce que les autres racontent. Les groupes de parole se fondent sur l'écoute, le non-jugement, le respect de ce qui est dit, mais ils poursuivent un objectif précis et ne se résument pas à faire circuler la parole dans le vide. C'est un travail de construction qui s'élabore pour chacun des

participants.» Ces mots choisis par Christine Barras résument très bien la portée et la pertinence d'un groupe de parole de parents. A Mentor-Escale, nous les organisons 4 à 5 fois par an en partenariat avec une TMS de l'ONE et une psychologue. La qualité de l'écoute permet à chaque parent de s'exprimer librement et de trouver auprès des autres une piste de réponse à ses difficultés ou inquiétudes du moment. Les thèmes abordés sont liés à la santé de la femme, de l'enfant, de l'alimentation, mais aussi à des questions d'éducation (« mon enfant ne m'écoute pas ; que faire ? »).

- Rencontres avec des personnes-ressources

Ces rencontres sont l'occasion d'aborder certaines problématiques de manière collective, de libérer la parole, de partager certaines difficultés et de pouvoir disposer de la réponse d'un professionnel spécialisé. Ces rencontres s'organisent en collaboration avec le planning familial de la Senne et ont pour objectif de faciliter l'accès aux informations relatives à la contraception, la grossesse, la sexualité, l'intimité et l'équilibre du couple, les mutilations féminines, etc . Les thèmes traités varient en fonction des questions formulées au fur et à mesure des rencontres.

Ces personnes-ressources peuvent aussi venir de manière informelle participer aux activités communautaires afin de créer un lien de confiance et de se rendre accessibles pour répondre aux demandes spécifiques des jeunes mamans soit dans le groupe, soit en rencontre individuelle au planning.

- Activités parents-enfants

La manière d'envisager la petite enfance et de contribuer à son éveil varie d'une culture et d'un environnement à l'autre. Nous avons en Belgique francophone différentes ressources institutionnelles, orales ou autres qui méritent d'être connues, réappropriées, remaniées en fonction du regard de chacun. Les faire connaître permet aux parents en exil de trouver des alternatives aux institutions (matérielles ou immatérielles) qui pouvaient exister dans leur pays d'origine, de valoriser en réponse leurs pratiques culturelles en matière d'éveil de la petite enfance et de renforcer simultanément le lien parents-enfants.

Concrètement, nous proposons deux activités mensuelles (psychomotricité et éveil musical) afin de créer une continuité et des repères sécurisants pour l'enfant dans la répétition régulière de l'activité. C'est l'occasion pour la mère et l'enfant de partager un moment de plaisir, de détente avec d'autres mamans et enfants et d'exprimer le plaisir de bouger, de danser, de chanter, de jouer dans un cadre sécurisé. Les mamans prennent le temps de découvrir et d'apprécier les compétences de leur enfant.

Cette année, une formule de formation-ateliers a vu le jour sur le thème des jeux et des livres. Le but est de motiver les jeunes mamans à renforcer leurs compétences parentales par une approche plus formative en les sensibilisant à l'importance de l'activité ludique et sensorielle dans le développement de leur enfant mais aussi de favoriser la découverte du plaisir de raconter un livre à son enfant et la fierté d'en fabriquer un soi-même. Des sorties récréatives telles que visites de musées, sorties au parc, à la foire, à la piscine, atelier d'éveil artistique, découverte de la nature, plaine de jeux..., ainsi que des activités de familiarisation avec les institutions existantes (bibliothèques, ludothèques, maisons vertes,...) sont autant d'occasions de rencontres, de découvertes sensorielles et ludiques et d'émerveillement pour les enfants et leurs mamans.

La fête de Saint-Nicolas fut l'occasion de transmettre l'origine de cette tradition dans notre culture et d'expliquer comment elle véhicule des codes moraux et éducatifs, tout en étant festive. C'était l'occasion d'aider les nouvelles mamans à appréhender ce folklore omniprésent dans les magasins, les crèches, les écoles, la publicité...



LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

1. OBJECTIFS

1.1 Favoriser la socialisation par l'inscription du jeune dans plusieurs réseaux...

Dans le dernier rapport d'activité, nous avons abordé les efforts mis en place pour contrer l'isolement du jeune MENA. Cette année, nous avons choisi de mettre l'accent sur la multiplication et la diversification des réseaux dans lesquels les jeunes peuvent s'inscrire via leur participation au pôle communautaire.

En effet, la vision de l'autonomie de Mentor-Escale s'inspire d'une lecture systémique selon laquelle le jeune dispose de meilleures chances d'épanouissement quand il parvient à développer des liens dans plusieurs réseaux complémentaires. Le suivi communautaire de Mentor-Escale vise à fournir les conditions d'installation et de développement d'une interdépendance avec des groupes, personnes et structures ressources pour le jeune. Ceux-ci lui permettront tantôt de valoriser ses racines, tantôt d'explorer ses centres d'intérêts, ou encore d'être informé de ses droits, devoirs et possibilités dans les différents rôles qu'il aura à jouer au sein de la société (étudiant, locataire, citoyen, électeur, consommateur, etc.).

1.2 ...Afin de permettre une mise en autonomie et une intégration qui tiennent compte de ses diverses appartenances

Avant d'introduire les « spécificités 2013 » de notre dispositif, rappelons le constat toujours valable qui nous sert de grille de lecture pour construire notre projet :

« Les adolescents qui nous arrivent ne sont pas des pages vierges. Que ce soit par leur(s) culture(s) d'origine(s) ou par leur vécu d'exil, ils ont développé des savoirs et des savoir-faire particuliers dont il faut tenir compte dans leur mise en autonomie. Ces savoirs sont parfois des ressources, parfois des biais, parfois un peu des deux. C'est pourquoi une intégration intelligente ne peut que tenir compte des racines culturelles des jeunes pour permettre une articulation harmonieuse. De plus, rester en partie en contact avec ses racines permet un bien-être et une sorte de sécurité affective donnant la confiance nécessaire à l'intégration dans notre société.

Enfin, puisque l'identité de notre société se base en grande partie sur la liberté d'expression et que les spécificités individuelles sont considérées comme des richesses, la transmission de nos valeurs et de nos usages ne peut se présenter comme un programme à apprendre par cœur. Il s'agira donc plutôt de mille et une manières de permettre une rencontre entre le mode de vie et la manière de prendre le monde que le jeune a développés et ceux de la société belge. Une rencontre qui ne donnera pas lieu à une stricte absorption, mais plutôt à une interprétation critique et originale, à une appropriation personnelle¹ ».

Ainsi, la diversité des activités et des partenaires que nous allons détailler dans les pages qui suivent sont à lire comme les moyens que nous mettons en œuvre pour maximiser les chances et les voies d'une intégration réussie, à savoir une appropriation personnelle de notre culture et des institutions qui régissent notre vie sociale. C'est pourquoi vous y découvrirez des activités valorisant tant les racines culturelles que la découverte de la Belgique et de son fonctionnement, mais aussi qui permettent un dialogue entre les deux, ou encore des activités favorisant l'expression des opinions, du ressenti et de la créativité. Tout cela afin de permettre l'intégration et la recomposition d'une identité.

2. EVOLUTION

2.1 Public cible

Le pôle communautaire ayant été mis en place il y a trois ans, il nous semble intéressant de mettre en perspective le programme d'activité 2013 avec ce qui a été fait auparavant, afin de constater les ajustements et les nouveautés, et de préciser ce qui a désormais tendance à s'installer comme un système ayant fait ses preuves.

Les conditions d'ouverture définies en 2012 ont été maintenues en 2013, à savoir : être en possession d'un document attestant d'une demande d'asile dans un pays de l'union européenne tout en ayant moins de 26 ans². L'âge maximum calqué sur celui des maisons de jeunes permet aux « anciens » suivis individuels de garder un contact avec Mentor-Escale. Quant aux « futurs » jeunes encore demandeurs d'asile, ils peuvent déjà entrer en contact avec Mentor-Escale et ainsi commencer un travail de mise en autonomie et d'intégration.

¹ Michaël Damman, *Éducateur*

² Des exceptions ciblées (mais jamais sur l'âge) sont faites pour le public des associations partenaires comme Synergie 14, Abaka, SOS jeunes et XL'J et pourraient encore être faites à d'autres occasions. L'idée étant qu'il est capital (pour éviter de créer un ghetto) d'accueillir en partie d'autres réseaux ainsi qu'une partie du réseau que les jeunes tissent eux-mêmes. Le but : créer une dynamique communautaire vivante et plurielle suscitant épanouissement et intégration. Enfin, nous avons également développé nos propres connaissances dans le réseau associatif bruxellois afin d'orienter le plus adéquatement possible les membres atteignant la limite d'âge du suivi communautaire.

Ce système permet aux jeunes de bénéficier de nos conseils d'orientation et d'avoir accès à toutes nos opportunités de socialisation tout en menant à leur rythme un processus d'autonomisation progressive. Ces conditions d'accès nous permettent également de soutenir et d'orienter adéquatement un public de jeunes gens au parcours administratif parfois plus chaotique que celui issu des centres Fedasil (nous pensons par exemple à l'afflux de jeunes Maliens reconnus réfugiés en Italie).

2.2 Fréquentation

Si nous pouvons parler d'une certaine constance dans les inscriptions (137 en 2011, 108 en 2012 et 126 en 2013³), la fréquentation quant à elle ne cesse d'augmenter (422 participants différents en 2013⁴), ce qui s'explique, en dehors de l'attrait pour les activités, par le fait que de plus en plus de jeunes en sont bénéficiaires⁵. Un nombre élevé qu'il faut comprendre comme l'addition des inscriptions des trois années successives à laquelle il faut ajouter la participation des jeunes suivis individuellement qui bénéficient également du pôle communautaire. Un nombre relativement élevé qui semble en tout cas montrer faute de comparaison disponible que les velléités fondamentales du pôle communautaire - à savoir permettre le maintien d'un lien au-delà du suivi individuel et ainsi une mise en autonomie progressive – semblent atteintes.

2.3 Communication : connaître les centres d'intérêt des jeunes pour faire connaître les activités de manière pertinente

Avant d'évoquer concrètement le contenu des activités, il importe de faire part d'une évolution significative dans notre manière de communiquer sur celles-ci.

Par le passé, nous disposions d'un simple panneau d'affichage reprenant les diverses possibilités d'activités et nous donnions quelques coups de fil aux jeunes que nous savions intéressés. Si une telle présentation reste bien sûr nécessaire, nous nous sommes néanmoins rendus compte qu'une telle modalité de communication ne touchait que peu de jeunes suivis par Mentor.

3 Inscriptions uniquement « communautaires » à dissocier des jeunes qui deviennent mécaniquement « communautaires » au terme de leur suivi individuel.

4 Nos outils informatiques de mesure de notre activité n'ayant pas toujours été aussi performants, nous ne pouvons malheureusement pas citer aussi précisément les chiffres de la participation des années précédentes.

5 Les jeunes en devenant bénéficiaires dès leur inscription (souvent entre 17 et 20 ans), et le resteront jusqu'à leurs 26 ans.

En effet, les jeunes de Mentor ne sont pas, comme dans une maison de jeunes, reliés par un quartier avoisinant. Ils viennent de tous les horizons et de toutes les communes. Vu la distance à parcourir, peu d'entre eux viennent par hasard. Leur fréquentation est donc logiquement très inégale. Certains jeunes viennent plus régulièrement pour des raisons diverses : ils rencontrent quelques difficultés à un moment donné, ils ont déménagé tout près de nos locaux, ils ont accroché à une activité, ils ont actuellement des amis à Mentor... Communiquer comme nous le faisons revenait donc à informer principalement un public déjà mobilisé.

Comment toucher adéquatement TOUS les inscrits devint donc le centre d'une réflexion de fond sur notre communication. Dans un premier temps, nous avons mis en place un système nous permettant d'envoyer des SMS aux jeunes de manière massive et nous avons créé une page Facebook rendue attractive par la mise en ligne de photos et de vidéos des anciennes activités⁶.

Mais si ces démarches produisirent une indéniable augmentation de la fréquentation aux activités, la différence entre le nombre de personnes invitées et le nombre de personnes venant aux activités restait importante, ce qui nous poussa à améliorer le système cette fois dans un sens plus qualitatif. En effet, en informant trop souvent les jeunes de choses qui ne les intéressaient pas forcément, il nous semblait courir le risque que nos annonces finissent par être ignorées par certains.

Le dernier temps de notre réflexion consista alors à croiser avec les outils précités un nouvel outil déjà utilisé lors d'une évaluation : le « formulaire de centres d'intérêt ».

Ce formulaire se présente comme un questionnaire en une page recto/verso qui interroge le jeune de manière très diversifiée sur ses goûts et ces centres d'intérêts potentiels. Rempli désormais par tous les nouveaux inscrits (et petit à petit par les anciens grâce à la collaboration de nos stagiaires et bénévoles), ce questionnaire contribue à constituer une base de données nous permettant de savoir quels jeunes apprécient quelles activités et ainsi de les prévenir de manière à la fois massive et ciblée.

Depuis quelques mois, la stratégie de communication de Mentor s'est donc finalement restructurée comme suit :

- A l'affichage dans nos locaux correspond désormais une publication sur Facebook annonçant les activités ponctuelles quelques semaines à l'avance, ce qui permet ainsi à ceux qui le souhaitent de poser des questions ;
- Les jeunes ayant préalablement mentionné leur intérêt pour ce type d'activité sont informés personnellement par sms quelques jours avant l'activité.

⁶ Des photos et vidéos visibles uniquement par les jeunes « amis » de Mentor. Cette initiative suscita assez rapidement beaucoup d'intérêt car elle répondait à la demande de nombreux jeunes qui souhaitaient pouvoir disposer de certaines photos faites lors des activités.

3. BOUQUET D'ACTIVITES : CONTINUITES, EVOLUTIONS ET NOUVEAUTES

3.1. Accueil : une dissociation pour optimiser rendez-vous individuels, préparation des activités et accueil des jeunes

L'espace accueil situé au rez-de-chaussée de notre association est désormais ouvert du lundi au vendredi de 12h à 17h30 (et le mercredi jusqu'à 20h). Outre le fait que cet espace était déjà beaucoup plus fréquenté l'après-midi que le matin (où les jeunes sont en général à l'école), ce resserrement de notre ouverture « sans rendez-vous » s'explique par la volonté d'être plus efficace dans chacune des dimensions de notre accueil. En effet, grâce à la mise en place de cette alternance entre des moments où notre équipe éducative est immédiatement disponible pour les jeunes venus sans rendez-vous (de 12h à 17h30) et des moments où elle peut recevoir des rendez-vous individuels ou encore préparer les futures activités (de 9h30 à 12h), nous avons à la fois limité les temps d'attente et augmenté la disponibilité de l'équipe pour le tout-venant.

En ce qui concerne les possibilités de cet espace accueil, elles sont sensiblement identiques à ce qui se faisait déjà : 4 ordinateurs (1 de plus qu'auparavant) donnant accès à internet, une petite cuisine où boire un thé ou un verre d'eau (et parfois des biscuits en fonction des dons que nous recevons), un kicker, un espace de jeux pour enfants avec des jouets adaptés à leur âge, un divan, des chaises, une armoire avec quelques jeux de société, un jardin et une table de ping-pong. Ces éléments permettant aux jeunes de se sentir un peu chez eux, de venir sans raison pour « se poser », souffler, se rencontrer, font de cet espace un lieu convivial au sein duquel peuvent émerger des demandes, des besoins, des envies, etc.

3.2. Services fondamentaux divers

Pour n'importe quelle démarche administrative (en lien avec la scolarité, le travail, la location d'un appartement, une démarche juridique etc.), les jeunes peuvent avoir accès à un téléphone, un fax, un scanner, une photocopieuse et une imprimante.

Avec ou sans rendez-vous, ils peuvent également bénéficier d'un conseil en informatique, d'une aide à la rédaction de CV ou d'une lettre de motivation. Il suffit pour cela de faire appel à la personne gérant l'accueil (en alternance un bénévole, un stagiaire ou un membre de l'équipe) qui, le cas échéant, mettra le jeune en contact avec l'équipe éducative.

Deux fois par semaine, Mentor-Escale organise un atelier de recherche de logement comportant un volet apprentissage et un volet soutien. Tout au long de la semaine, l'équipe éducative et les assistants sociaux recueillent les besoins du public et les relayent vers une équipe de bénévoles qui peut tantôt former un jeune à la recherche de logement (organisation, outil internet, questions à poser, arguments à avancer), tantôt le soutenir activement dans cette recherche, par exemple quand le niveau de français du jeune ne lui permet pas encore de communiquer de manière efficace au téléphone.

3.3. Banque alimentaire

Mentor-Escale dispose d'une réserve de vivres provenant de la banque alimentaire de Bruxelles-Brabant (principalement issues du programme européen BIRB, ainsi que des surplus des supermarchés et de l'industrie).

Deux fois par semaine, les jeunes ne bénéficiant d'aucun revenu peuvent venir y chercher des denrées. Cette restriction à une certaine catégorie de jeunes fait suite à la décision du programme européen du BIRB de cesser ces activités, et à l'incertitude quant à l'avenir de l'aide alimentaire européenne.

Dans la pratique, cette réserve de nourriture est par exemple capitale durant le moment de « vide » qui survient régulièrement entre la sortie des jeunes des centres et l'acceptation par un CPAS de l'octroi de l'aide sociale.

3.4. Atelier cuisine

Une fois par semaine, l'atelier cuisine, grand rendez-vous de convivialité, permet aux jeunes de découvrir de nouveaux plats, d'améliorer leurs compétences culinaires, de montrer ce qu'ils savent faire et ainsi retrouver des saveurs familières, et enfin de se réunir ensemble autour d'une même table pour échanger.

Ce moment facilite à la fois les rencontres entre les jeunes, mais aussi le rapprochement avec l'équipe, et suscite les conversations informelles menant parfois à des initiatives plus structurées.

Cette année, la seule nouveauté de l'atelier consiste à l'avoir organisé de manière à ce que sa gestion soit répartie plus clairement entre un plus grand nombre de membres de l'équipe.

Ainsi, chaque travailleur a l'occasion de mobiliser les jeunes qu'il connaît mieux, mais aussi de montrer ses propres spécialités, ce qui augmente la variété des plats, toujours dans l'idée d'une alternance entre spécialités d'ici et de là-bas.



3.5. Sports, et sports à l'ULB

Cette année, le partenariat avec l'ULB a été maintenu, nous permettant de disposer de cartes d'abonnement non-nominatives et ainsi de faire découvrir aux jeunes différents sports. Ces séances de sport à l'ULB leur permettent également de rencontrer la jeunesse estudiantine belge.

En plus de ces activités, Mentor a organisé quelques après-midi piscine.

Enfin, l'intensification de notre partenariat avec Synergie 14 nous a permis de faire bénéficier à nos jeunes de l'activité hebdomadaire « minifoot » que cette association organise.

3.6. Fêtes

Nous avons organisé plusieurs temps forts sur l'année, dans un esprit convivial et festif. Plutôt que de faire de Mentor un espace neutre, nous préférons profiter de ces occasions tantôt pour valoriser la culture d'origine des jeunes, tantôt pour leur faire découvrir des traditions belges et/ou occidentales.

Quel qu'en soit le thème, plusieurs ingrédients composent ces fêtes : ateliers créatifs pour petits et grands (maquillage, bricolage de chapeaux, contes...), présentations historiques, temps de présentation et d'évaluation des activités de Mentor, repas festif, concert de jeunes participant à l'atelier musique et/ou soirée dansante...

Nous avons ainsi organisé des fêtes pour le Nouvel An, la fin des examens en juin, Halloween, et une fête mettant à l'honneur la Guinée. Suivront en 2014 des fêtes sur le thème de l'Afghanistan et de la Belgique.

Nous avons invité plusieurs de nos partenaires à ces fêtes, afin de favoriser la rencontre et l'échange : les centres Fedasil de NOH et du CADE, Abaka, XL'J, Synergie 14, le pensionnat Jules Lejeune ainsi que plusieurs tuteurs.



4. PARTENARIATS

Parce que ces partenariats tendent à se multiplier, à s'approfondir et à produire des activités en commun, il nous faudra maintenant évoquer le reste des activités en parallèle avec le développement de ces partenariats.

4.1. Partenariats permettant des activités communes

Le projet « Histoires croisées »

Ce projet a été pensé en partenariat avec l'AMO Samarcande⁷. Mis en place depuis plusieurs années, l'atelier musique de Mentor-Escale permet aux jeunes d'avoir un contact avec la musique, d'exprimer un ressenti ou une opinion en écrivant et en créant une chanson mise en musique par les éducateurs de Mentor.

Cet atelier a donné lieu à la création d'un CD en 2009 et de deux clips en 2011 et en 2012, et suscite toujours beaucoup d'intérêt parmi nos jeunes. Souhaitant donner la possibilité à certains jeunes d'aller plus loin, d'inspirer d'autres personnes ou encore de trouver une tribune pour faire entendre leur voix, nous avons conçu avec ce partenariat un projet permettant en parallèle de créer un nouveau CD, mais aussi d'organiser des émissions de radio visant à décrire le processus en cours et permettant aux jeunes de s'exprimer sur les raisons qui les font écrire et chanter.

Atelier d'expression

Toujours ouvert sur rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun, les activités régulières de l'atelier d'expression (dont les productions ne se retrouveront pas toutes sur le CD final du projet « Histoires croisées ») tournent toujours à plein régime.

Comme chaque année, l'atelier accueille de nombreux jeunes pour les soutenir dans l'écriture de chansons, donne à ceux qui le souhaitent des cours de rythme et de chant et permet la co-création d'instrumentaux servant d'accompagnement musical aux chanteurs.

Nous assurons également une orientation vers les académies ou les chorales quand la soif d'apprendre dépasse nos possibilités logistiques.



⁷ Une AMO spécialisée dans la récolte de l'opinion des jeunes, en général via des émissions de radio diffusées ensuite sur les ondes des radios universitaires belges.

Par ailleurs, même si ce projet n'a finalement pas pu aboutir, nous trouvons également important de mentionner que nous avons accompagné pendant plusieurs mois l'écriture d'un scénario de film de fiction (« L'Europe c'est pas du tout le paradis ») avec un jeune souhaitant lever le voile sur les illusions que se font de nombreux Africains sur l'Europe, en témoignant de manière symbolique des difficultés que rencontrent de nombreux primo-arrivants. Malheureusement ou heureusement, un nouveau travail très chronophage ne lui a plus donné assez de disponibilité pour arriver jusqu'au tournage. Mais gageons que l'expérience aura été cathartique ou qu'il y reviendra plus tard.

Enfin, toujours dans cette logique de la multiplication de partenariats, nous envisageons de sortir des murs de Mentor pour exporter l'atelier musique dans les centres Fedasil. Un « stage musical pilote » sera mené en 2014 au Centre d'Orientation de Neder-Over-Hembeek et au Petit Château.

Les réunions inter-associations

Composée de la maison de jeunes XL'J, de l'ASBL Synergie 14, de l'ASBL Abaka et de Mentor-Escale, cette nouvelle plateforme qui se réunit presque tous les mois a trois objectifs :

- Elle permet aux éducateurs des quatre structures de partager leurs futures activités, leur expertise et leurs opportunités ;
- Elle permet de mettre à disposition des autres les ressources de chaque structure ;
- Elle permet d'organiser tantôt tous ensemble, tantôt avec au moins deux membres de la plateforme, des activités ponctuelles rendues possibles par la synergie des ressources et des savoir-faire.

En 2013, outre les activités spécifiques à chaque association où les autres structures se sont rendues comme invitées, la plateforme a donné lieu à :

Plusieurs soirées ciné-débat. Un débat sur les atouts et les difficultés de la différence avec le film « Intouchables », un débat sur le racisme avec « American history X », un débat sur l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui avec « The last King of Scotland » et un débat plus léger visant à intéresser les jeunes au vélo et aux associations permettant l'apprentissage de la réparation de vélo avec le film « Premium rush » mené par un représentant de l'association ProVélo.

Une journée multisports en juillet au Bois de la Cambre où les animateurs de chaque association ont pu mettre en avant leurs savoir-faire : football (avec Synergie 14), tir à l'arc (avec Mentor-Escale), landart et tight rope walk (avec XL'J). Le tout à vélo à l'aller et au retour, où les plus motivés découvrirent jusque tard dans la soirée la roller parade (avec Abaka).

Une journée à la mer en août avec XL'J et Synergie, où en plus des baignades et des balades, les jeunes purent s'essayer à la manipulation de cerf-volant et à la jonglerie.

Le camp de vacances de Mentor-Escale s'est cette fois organisé avec Synergie 14 et a également permis d'installer une collaboration avec la **maison de jeunes de Malmedy**, qui nous a cordialement invités à un tournoi de minifoot et dont nous suivons désormais les activités via Facebook.

Mentor s'est rendu aux « **Jam sessions** » organisées par XL'J, permettant ainsi aux chanteurs en herbe de Mentor de rencontrer d'autres amateurs de musique.

Mentor s'est également rendu avec XL'J et Synergie 14 à un **atelier de réparation de vélo** organisé par Abaka.

4.2. Partenariats permettant orientation, information et soutien

Le Centre Social Protestant reste notre ressource principale lorsque les jeunes dépassent l'âge limite de Mentor, ou lorsque les jeunes de plus de vingt ans nécessitent les compétences d'un assistant social.

Le planning familial de la Senne (Anderlecht) détache tous les trimestres deux intervenantes pour un groupe de parole permettant aux jeunes de parler des relations amoureuses etc., pour un travail efficace de prévention et d'information.



5. SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ

Du lundi 26 au vendredi 30 août 2013, nous avons organisé une semaine de formation à la citoyenneté que nous avons appelée « Cycle de formation : Regards croisés sur la citoyenneté ».

Le but de cette formation était de permettre aux jeunes d'appréhender les fondamentaux de la société belge, afin d'acquérir des « clés » pour mieux la comprendre et mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours. Par l'implication qu'elle demanda aux jeunes, l'activité a permis aussi aux nouveaux membres de Mentor de se faire des connaissances et ainsi de susciter l'envie de revenir au quotidien dans nos locaux.

Afin que les jeunes puissent approfondir l'apprentissage, il nous a semblé préférable d'organiser cette formation pendant une semaine de rencontres quotidiennes, plutôt que de faire plusieurs séances de quelques heures réparties sur un certain nombre de mois.

Ainsi, la semaine a été divisée en quatre grandes thématiques, en y consacrant à chaque fois un jour :

- Le « vivre ensemble » (les valeurs, mœurs et usages d'ici et d'ailleurs, le choc culturel);
- La Belgique (les institutions politiques, la citoyenneté, la sécurité sociale) ;
- La vie quotidienne (les services belges, la santé, les droits et devoirs) ;
- La scolarité et les formations (le fonctionnement, les possibilités).

Le vendredi a mis en scène un jeu de piste, « les maîtres de la cité », qui devait pousser les jeunes à maîtriser la recherche internet, à démontrer leur compétence en matière de tri et à visiter physiquement une série de lieux évoqués précédemment mobilisant ainsi leur sens de l'orientation, de l'organisation ainsi qu'une utilisation pertinente des transports en communs. Cette journée a été clôturée par la remise des diplômes, suivie d'une fête conviviale.

Chaque jour comportait une partie théorique et une partie pratique et/ou ludique. Ainsi, nous avons été visiter le Parlement Européen, le site de Bruxelles Propreté, ainsi que le département de l'enseignement de la Fédération Bruxelles-Wallonie. Nous avons également fait appel à un animateur de l'asbl « Jeune et Citoyen ».

Bien que fortement encouragée, nous avons décidé de ne pas rendre obligatoire pour les nouveaux jeunes la participation à la semaine de citoyenneté. Ceci s'explique par le fait que certains jeunes ne pouvaient pas y participer, que ce soit parce que leur niveau de Français ne le permettait pas, que le trajet entre le centre d'accueil et Bruxelles était trop long ou encore parce qu'il s'agissait de jeunes mamans n'ayant pas de possibilité de garde pour leurs enfants.

Nous avons limité le nombre de participants à vingt personnes et très rapidement, les places ont été occupées.

Concrètement, dix-sept jeunes ont participé à la formation, avec en moyenne une présence d'une quinzaine de jeunes chaque jour.

Afin de mettre en place une telle activité, de nombreux accords et soutiens ont été nécessaires, mais l'activité a permis aussi de créer un lien entre les éducateurs de Mentor-Escale et certains travailleurs des partenaires du jeu.

Des rencontres qui permettront ainsi la réalisation de nouvelles semaines de la citoyenneté, mais aussi de orientations plus adéquates vers les différents services mobilisés.

Ont participé à la première édition de la semaine de la citoyenneté :

- La Mission locale d'Ixelles ;
- La planning familial de la Senne ;
- Actiris ;
- Bruxelles-Formation ;
- Info-Jeunes ;
- Droit des jeunes ;
- La bibliothèque d'Ixelles ;
- L' AIS Habitat et rénovation (Ixelles) ;
- La maison médicale « Couleur santé » ;
- L'asbl Jeune et Citoyen ;
- La Fédération Wallonie – Bruxelles ;
- Bruxelles Propreté ;
- ...



En dehors de ces lieux, la semaine de la citoyenneté a fait découvrir à certains jeunes :

- Le cinquantenaire ;
- Tour et taxis ;
- Le parc Maximilien ;
- Les abattoirs ;
- La place Flagey ;
- Pêle-Mêle ;
- Le palais de justice ;
- Le palais royal ;
- Le botanique ;
- La bourse ;
- Le bureau STIB de la Porte de Namur ;
- De brouckère et ses agences d'intérim ;
- Rogier ;
- La porte de Hal et la place du jeu de Balle ;
- Arts/lois ;
- ...

PARI MENA, L'ANTENNE NAMUROISE DE MENTOR-ESCALE

En octobre 2012, nous avons ouvert une antenne à Namur : PARI MENA. Le but : élargir l'offre d'accompagnement et éviter de nouvelles ruptures aux jeunes nécessitant un accompagnement, et qui sont scolarisés ou qui ont déjà un petit ancrage dans le namurois.

PARI MENA pour « Parcours vers l'Autonomie et la Responsabilisation Individuelle des Mena », mais aussi pour le « pari » d'un nouveau projet. Il était important d'ouvrir une antenne en Wallonie pour répondre aux besoins d'accompagnement des Mena dans leur mise en autonomie, et la demande d'accompagnement à Namur s'est très vite confirmée. En 2013, la petite équipe de Namur a accompagné 31 jeunes.

Durant les premiers mois de l'année, PARI MENA a fonctionné essentiellement avec l'aide du mécénat et du bénévolat. Entre janvier et mai 2013, Aurélie Fieremans a accompagné comme bénévole une dizaine de jeunes ; le premier défi a été l'accompagnement à la recherche de logement.

Notre objectif, dès le début du projet, a aussi été de nous ancrer dans le tissu associatif et institutionnel namurois : faire connaître notre service, faire connaître la problématique des jeunes que nous accompagnons, soutenir les jeunes dans la création de leur réseau, les aider à trouver des relais. Nous ne voulions pas créer un îlot isolé. Nous souhaitons être un service de guidance ouvert et éviter les risques de dépendance à notre service.

Au printemps 2013, avec l'arrivée d'une stagiaire, Marie Mulquin, et de Sébastien Bocket, assistant social fort d'une expérience de plusieurs années à Mentor-Escale, un travail d'équipe a pu commencer.

L'arrivée de Sébastien a permis d'accompagner plus de jeunes. Nous avons aussi pu développer un petit volet communautaire. Activités « blabla » (groupes de parole assez informels et ludiques), excursions, modules d'intégration citoyenne, ateliers culinaires... ont forgé l'esprit de groupe, tissé les liens, dynamisé le projet.

En été 2013, nous avons obtenu les subsides nécessaires à la poursuite du projet. Aurélie Fieremans a pu être engagée et en septembre 2013, Sébastien Bocket a été détaché à temps plein à Namur. L'équipe de Namur compte alors 1,5 équivalents temps plein.

En novembre 2013, il nous a semblé important de fêter le premier anniversaire de l'antenne. Un « pari » et un début de parcours réussis à marquer avec le réseau associatif et institutionnel namurois, avec les collègues de Bruxelles et avec les jeunes.

L'ÉQUIPE

En 2013, notre équipe a été composée de :

A Bruxelles :

- **Personnes salariées à temps plein:**

- une directrice : Bénédicte Adnet (remplacée par Elisabeth Parisis durant son congé de maternité)
- quatre assistants sociaux : Etetu Mekonen, Sébastien Bocket, Véronique Müller et Sarah Gödert
- un éducateur spécialisé : Yves Delbar
- un animateur : Michaël Damman
- un accompagnateur social : Brahim Miloud
- un responsable administratif et financier : François Muhire

- **Personnes salariées à temps partiel :**

- une gestionnaire de projets : Dorothee Maréchal
- deux éducatrices : Pernelle Taquet et Carine Vanderaa
- une assistante sociale : Sandra Tailhades
- une psychologue : Stefania Giagnorio
- une responsable de l'entretien : Lucina De Guzman

- **Volontaires :** Certains ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine, d'autres ont participé au soutien scolaire, ou ont apporté leur aide dans des domaines plus précis (recherche de fonds, atelier logement...)

Un tout grand merci à : Aurélie Fieremans, Aimée Van Vliet, Annick Van Den Poel, Caroline Arendt, Francesca Cipolla, Frederic van Zinnicq Bergmann, Gaultier Slonina, Hervé Oury, Jean-Paul, Jessica van Zinnicq Bergmann, Laurence Fromont, Lola Leclercq, Ludwig Lambeau, Lucie Mach, Michèle Rens, Miren Naude, Nathalie Pipart, Nathalie Zigrnad, Nayla Wiegand, Odile Troiano, Timothée Bres.

- **Stagiaires :** Nous avons accueilli : Christine Da Silva ; Audrey Buob ; Tugba Celik ; Lousie Donneaux ; Antoine Louyet ; Anaïs Coutier ; Omar Manek ; Lola Leclercq ; Nathalie Zigrand ; Claire Despature ; Lesly Cheyns ; Chloé Allen ; Benoit Samsoen ; Suley Velay.

A Namur :

- une coordinatrice/intervenante sociale à mi-temps depuis juillet 2013 : Aurélie Fieremans
- un assistant social à temps plein depuis septembre 2013 : Sébastien Bocket
- une stagiaire assistante sociale : Marie Mulquin
- des volontaires : Pauline Mulquin et Elise Fieremans, qui ont apporté un appui ponctuel au projet.

PROCESSUS FORMATIF

Tout au long de l'année, l'équipe s'est engagée dans un processus de supervision et de formation continue.

Supervisions

- Une matinée par mois, les membres de l'équipe, accompagnés par une intervenante extérieure, abordent différentes situations pratiques qui leur posent question.
- En parallèle, une réflexion est menée sur la méthodologie utilisée au sein de Mentor-Escale afin d'harmoniser et de développer la qualité des pratiques des intervenants.

Formations

Différentes formations ont été suivies par l'ensemble de l'équipe ou par certains de ses membres en fonction des besoins analysés. Ces formations et supervisions ont offert aux membres de l'équipe des outils utiles à l'amélioration de leurs pratiques ainsi qu'un espace de réflexion par rapport à leurs interventions journalières avec le public cible.

PARTENARIAT ET LOBBYING

Mentor-Escale a toujours collaboré avec des partenaires, que ce soit au niveau de l'échange d'informations ou plus concrètement dans le cadre du suivi d'un jeune ou d'un projet.

En 2013, en plus du travail avec les centres d'accueil, ILA et tuteurs, nous avons collaboré plus directement avec, entre autres :

- Abaka
- Centre Social Protestant
- Convivial asbl
- Le CIRE
- CPAS de Forest
- Dynamo asbl
- Exil asbl
- Le GAMS asbl
- Habitat et Rénovation
- Logement Pour Tous
- Mission locale d'Ixelles
- Planing familial d'Anderlecht
- Samarcande
- Sos Jeunes
- Synergie 14
- Table d'emploi d'Ixelles
- Le Bureau d'Aide Juridique
- XL'J
- Le CPAS de Namur
- L'AMO Passages
- Le SAJ de Bruxelles et de Namur
- ADAS
- Le Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur

D'autre part, nous sommes associés à la réflexion sur les politiques touchant de près ou de loin l'accueil des Mena et participons aux initiatives de réformes pour une amélioration des politiques en vigueur.

- Mentor-Escale est membre du **Conseil d'Administration du CIRE** (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) et de « **Vluchtelingenwerk** » (alter ego néerlandophone du CIRE).
- L'asbl est membre depuis sa fondation de la « **Plateforme Mineurs en Exil** ». La Plateforme est née en 1999 à l'initiative de quelques organisations concernées par la question des Mena, et réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations dont les objectifs principaux sont l'échange d'informations, l'amélioration de la prise en charge des mineurs dans l'état actuel de la législation et la formulation de propositions de modifications législatives, administratives et procéduriers. Nous sommes également membre de la Plateforme Mena de Namur.
- Mentor-Escale est aussi membre de la **Coordination sociale d'Ixelles**, qui regroupe et met en lien plus de 80 associations ixelloises.

POUR MOI, MENTOR / PARI MENA, C'EST...

Lors de notre évaluation annuelle, nous avons demandé aux jeunes de compléter la phrase suivante :

Pour moi, Mentor / PARI MENA, c'est...

« Quand c'était très difficile pour moi au début, on m'a aidée pour la mutuelle, les allocations familiales et aussi pour chercher un appartement après l'année que j'ai passée dans le logement de transit que Mentor-Escale a mis à ma disposition. Ça m'a aidée. Pour l'école, on m'a trouvé une école où j'ai pu commencer à apprendre à lire et à écrire. Moi je conseille aux jeunes dans ma situation de venir à Mentor Escale car ça va les aider. » Kadiatou, 18 ans.

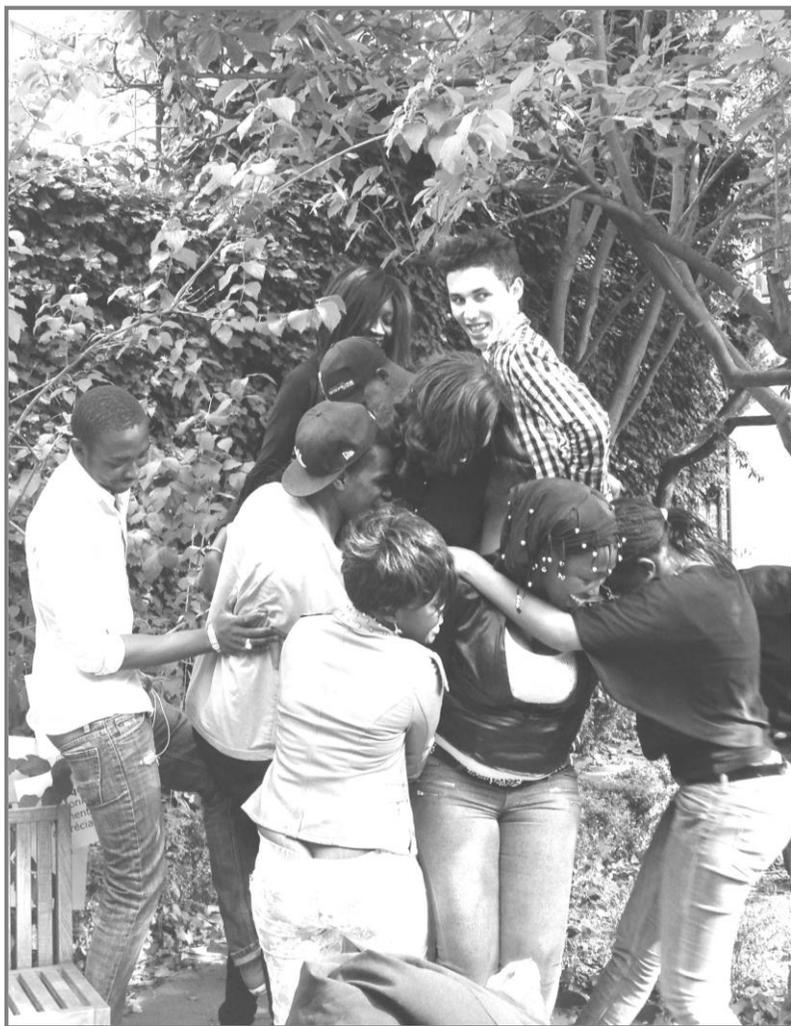
« Je suis arrivée il y deux ans. PARI MENA m'a aidée à trouver un logement (...) Elle s'occupe de nous (...), prend de nos nouvelles. Ma famille me manque. Vivre sans sa famille, c'est très dur. C'est ma maman qui m'a poussée à partir pour me protéger » Nana, 17 ans.

« Pour moi, Mentor-Escale est très bien car Mentor m'a toujours aidé. Les personnes de Mentor sont très gentilles. » Hassibullah, 16 ans.

« Mentor c'est bon pour nous. On vient ici parce qu'on ne connaît pas beaucoup de choses ici en Belgique et c'est l'assistante sociale qui m'a expliqué toutes les lois et les règles en Belgique. Grâce à cela, je commence à savoir faire les démarches tout seul. Mentor-Escale, c'est bien aussi car on rencontre des jeunes d'horizons différents. » Ousseynou, 17 ans.

« A PARI MENA, j'ai appris à être citoyen de Namur. » Sayed, 17 ans.





« Moi ce que je pense, c'est que Mentor-Escale c'est bien et je suis très contente d'avoir connu Mentor-Escale. C'est un endroit très important pour moi et surtout pour nous les mamans. J'aime Mentor-Escale et je vous aime tous. » Idiatou, 18 ans.

« Quand j'ai dû quitter le centre, ça a été trop dur de trouver un logement. Le premier problème est que je ne parlais pas le français. PARI MENA m'a vraiment aidé, pour mes rendez-vous, mon école, mon logement (...) J'ai dû être seul, nettoyer ma chambre, cuisiner, travailler pour l'école... Quand on est seul, c'est dur. Mais quand ça ne se passe pas bien, je vais chez PARI MENA » Ziauddin, 16 ans.

« Pour moi Mentor-Escale, c'est très bien car ici je ne connais personne à Bruxelles, ils m'aident pour le CPAS, l'école et tous mes problèmes. En plus ils sont très gentils. » Mayin, 18 ans.

« J'ai découvert Mentor via mon assistante sociale du centre de Rixensart après cinq mois durant lesquels je n'arrivais pas à trouver un logement. C'est grâce à Mentor que j'ai pu bénéficier d'un logement de transit, qui en plus me revient moins cher, mais la durée du contrat de bail est d'une année seulement. Je suis très content de Mentor-Escale parce qu'il y a beaucoup de choses à faire. Il y a le camp, des activités, faire la cuisine le mercredi pour tout le monde et le repas tous ensemble après. L'appartement à ma disposition est bien, je suis content. Je veux dire encore que le personnel est très disponible pour nous aider dans tout. » Moustapha, 18 ans.